

Le vieillissement en Sambre-Avesnois et le logement

septembre 2015



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET
D'URBANISME DE LA SAMBRE



RÉSUMÉ

La Sambre-Avesnois est bien concernée par le vieillissement. On constate en particulier **une augmentation continue et rapide du nombre de personnes de plus de 74 ans depuis plusieurs décennies.**

Se juxtaposent baisse de la natalité et émigration des jeunes, d'où une augmentation élevée des taux de personnes âgées et très âgées.

L'accroissement du 4ème âge est plus marqué dans les centres urbains et bourgs ruraux que dans les communes rurales.

Ces différences peuvent être reliées à la concentration de l'hébergement dédié aux personnes âgées dans les secteurs urbains et bourgs ruraux d'une part, au souhait de certaines personnes âgées de se rapprocher des commerces et services d'autre part.

Le vieillissement risque de s'amplifier. Se cumulent ici deux effets :

- la longévité s'accroît
- la génération née dans l'après guerre va nourrir l'accroissement du nombre de personnes âgées durant la seconde décennie du siècle et le 4ème âge durant les années 2020

Face à ces évolutions, on peut relever **plusieurs motifs d'inquiétude :**

- **les revenus** des populations âgées et très âgées sont beaucoup plus faibles localement qu'en général en France et les générations suivantes ne seront pas mieux loties (Il faut en particulier relever la situation des familles les plus pauvres, extrêmement éloignées de la norme française)
- **la prise en charge du 4ème âge en secteur de faible densité est plus difficile et coûteuse, or on constate**
 - / que **le taux de personnes âgées vivant dans les villages se réduit bien lorsqu'on passe du 3ème au 4ème âge, mais pas de manière conséquente**
 - / que **les personnes âgées propriétaires de leur logement sont sur-représentées dans les villages**, c'est donc là que l'on risque de trouver la plus forte proportion de personnes soucieuses de rester à leur domicile

Face à l'explosion du 4ème âge, compte tenu du coût des maisons de retraite, **les pouvoirs publics privilégient le maintien à domicile. Des sondages ont montré qu'ils étaient en phase avec l'aspiration majoritaire de la population.**

On peut noter que la Sambre-Avesnois présente des taux de personnes âgées vivant en institution un peu plus faibles qu'à l'échelle nationale.

Face à cela émergent plusieurs types de réponses, appelées à se combiner :

- les **gérontotechnologies**
- la **cohabitation intergénérationnelle** (or, la Sambre-Avesnois est caractérisée par une part élevée de logements de grande taille, notamment occupés par des personnes âgées)
- la **colocation entre seniors**
- les **coopératives d'habitants** (ou d'habitations)

La question du logement des personnes âgées, en particulier dépendantes, ne relève pas seulement de la prospective.

A partir de 75 ans, le risque de devoir quitter son logement pour intégrer une structure d'accueil destinée aux personnes âgées va grandissant. **A l'échelle de l'arrondissement on relève en 2011 près de 8 000 personnes de plus de 74 ans qui sont restées à leur domicile, dont 3 200 localisées dans la Sambre.**

SOMMAIRE .

P.6

Les sources

P.7

Les découpages géographiques

- Les intercommunalités
- Les types de communes

P.10

L'offre de logements dédiés aux personnes âgées

- Offre destinée aux personnes autonomes
- Offre destinée aux personnes dépendantes

P.22

Le vieillissement

- En Sambre-Avesnois
- Par intercommunalités
- Par types de communes

P.34

Un vieillissement qui risque de s'amplifier

- Des effets générationnels liés à la seconde guerre mondiale
- L'allongement de la longévité
- Projection du nombre de personnes âgées à 2030

P.38

La localisation des personnes âgées

- Par communes
- Par intercommunalités
- Par types de communes

P.43

Les caractéristiques des personnes âgées en matière de logement

- Vie en collectivité
- Statut d'occupation
- Taille des logements

P.51

Les personnes âgées face au logement : les déterminants

- Les personnes âgées et l'isolement
- Les revenus des personnes âgées

P.57

Les personnes âgées en manque d'autonomie

P.61

Logement et personnes âgées : les nouveautés

- Le maintien à domicile est privilégié
- Les gérontotechnologies
- La cohabitation intergénérationnelle
- La colocation entre seniors
- Les coopératives d'habitants (ou d'habitation)

Les statistiques utilisées pour la production de ce rapport proviennent majoritairement du **recensement effectué par l'INSEE**.

Les données à caractère démographique et une grande partie des informations relatives au logement sont issues de cette source.

Jusqu'en 1999 était effectué un recensement général de population : au cours d'un mois donné d'une année donnée étaient recensées l'ensemble des personnes vivant en France.

Désormais ont lieu chaque année des enquêtes de recensement portant sur des parties du territoire national.

Sont juxtaposés un dispositif propre aux communes de 10 000 habitants ou plus et un mode opératoire relatif aux communes de moins de 10 000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête par sondage est effectuée, chaque année, sur 8 % des logements.

Le principe du calcul consiste à faire la somme des observations des cinq dernières années, puis à en déduire la commune toute entière en se référant au nombre de logements du milieu de la période, connu par le répertoire d'immeubles localisés (Ril).

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte porte sur l'ensemble du territoire communal. L'intégralité de la population est donc recensée.

Chaque année, un cinquième des communes françaises est concerné.

L'INSEE détermine pour ces communes les populations légales par extrapolation ou interpolation des résultats obtenus par l'enquête de recensement la plus récente. Ces calculs consistent :

- pour l'extrapolation, à prolonger des tendances observées en s'appuyant sur le nombre de logements fourni par la taxe d'habitation
- pour l'interpolation, à établir les chiffres intermédiaires entre deux années dont on connaît les populations

Cette méthode croisant sondages, extrapolations et interpolations, elle réduit la valeur des petits effectifs.

Les données relatives aux **revenus** proviennent également de **l'INSEE, qui s'appuie ici sur des éléments transmis par les services fiscaux.**

Les éléments relatifs à **l'offre de logements dédiée aux personnes âgées sont issus du fichier FINESS géré par l'ARS.**

FINESS enregistre l'immatriculation des établissements et entités juridiques porteurs d'une autorisation ou d'un agrément, relevant des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Les informations portant sur **l'APA** sont issues du **Département.**

LES DÉCOUPAGES GÉOGRAPHIQUES

// LES INTERCOMMUNALITÉS



// LES TYPES DE COMMUNES

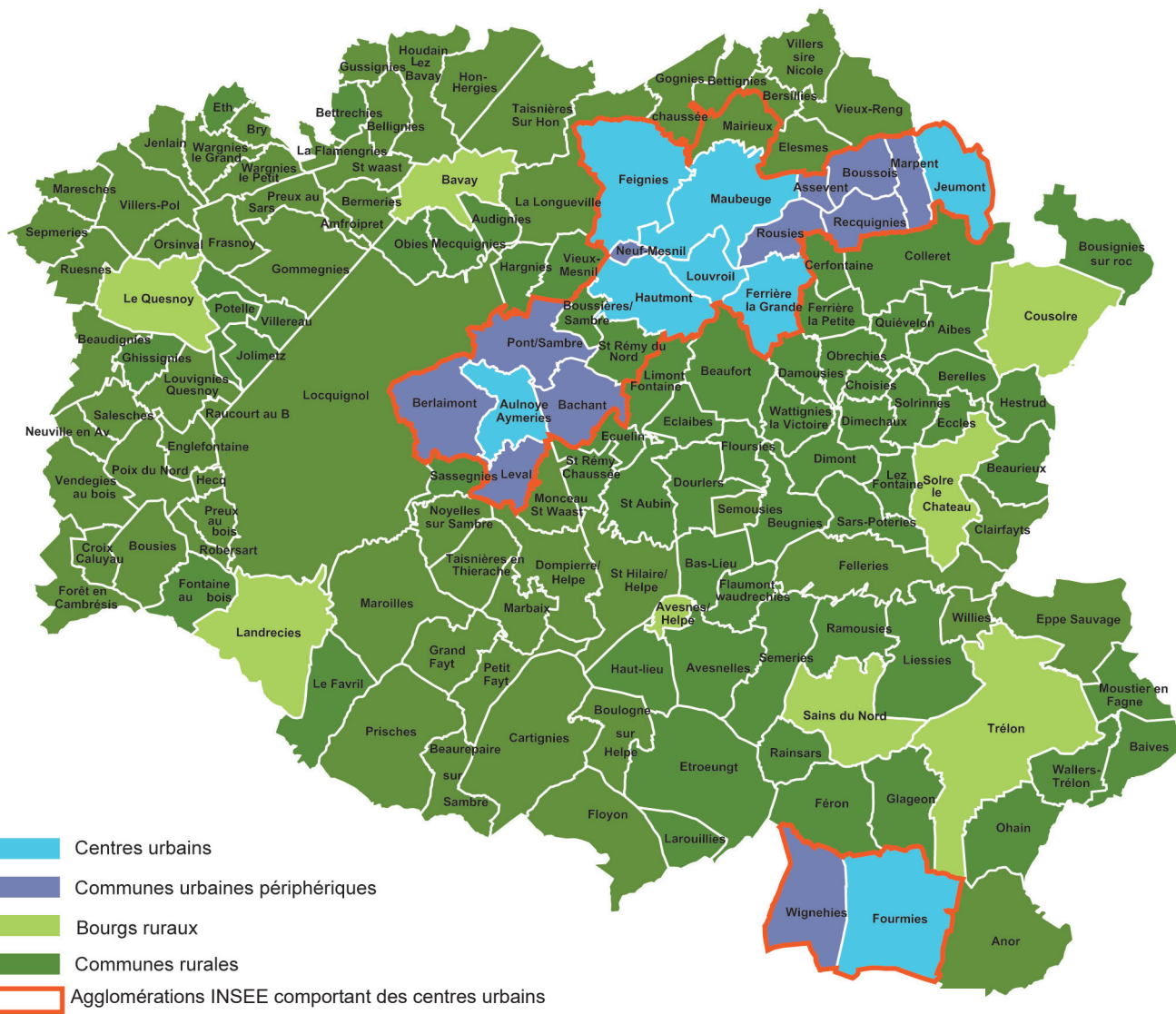
Les évolutions démographiques des communes de Sambre-Avesnois sont largement influencées par les migrations internes à l'arrondissement.

Depuis plusieurs décennies on peut en particulier relever l'impact des flux des centres urbains vers les communes rurales.

Les 151 communes de l'arrondissement ont donc été réparties en quatre catégories :

- les centres urbains : les trois cœurs de l'agglomération sambrienne et Fourmies, il s'agit des communes les plus peuplées (elles comptent toutes plus de 5 000 habitants)
- les **communes urbaines périphériques** : les communes proches des centres urbains (le plus souvent limitrophes), présentant des caractéristiques, en termes d'aménagement urbain et d'habitat, proches des centres urbains, il s'agit de communes membres d'agglomérations INSEE
- les **bourgs ruraux** : les communes autour desquelles se structure la vie rurale, de par la présence de services publics, privés et de commerces, elles comptent au minimum 1 800 habitants
- les **communes rurales**

Types de communes Adus 2015



L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉDIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES

// OFFRE DESTINÉE AUX PERSONNES AUTONOMES

Les béguinages

Un béguinage permet de **vivre en collectivité tout en disposant d'un logement individuel.**

les tâches ménagères par exemple). Peu de services sont proposés par ces structures.

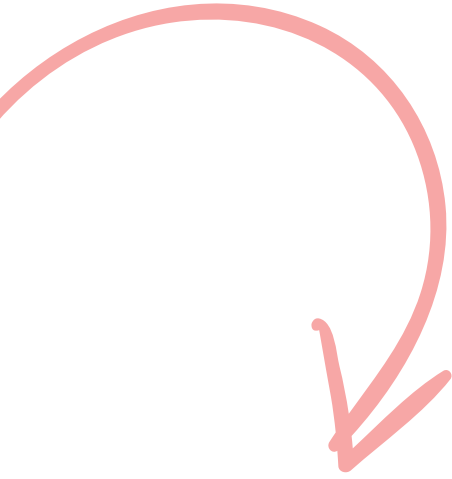
Les résidents doivent être autonomes mais peuvent bénéficier d'une aide à domicile (pour

Ces **logements** sont **attribués sur critères de revenus.**

La Sambre-Avesnois compte quatre béguinages, ils sont regroupés dans la Sambre.

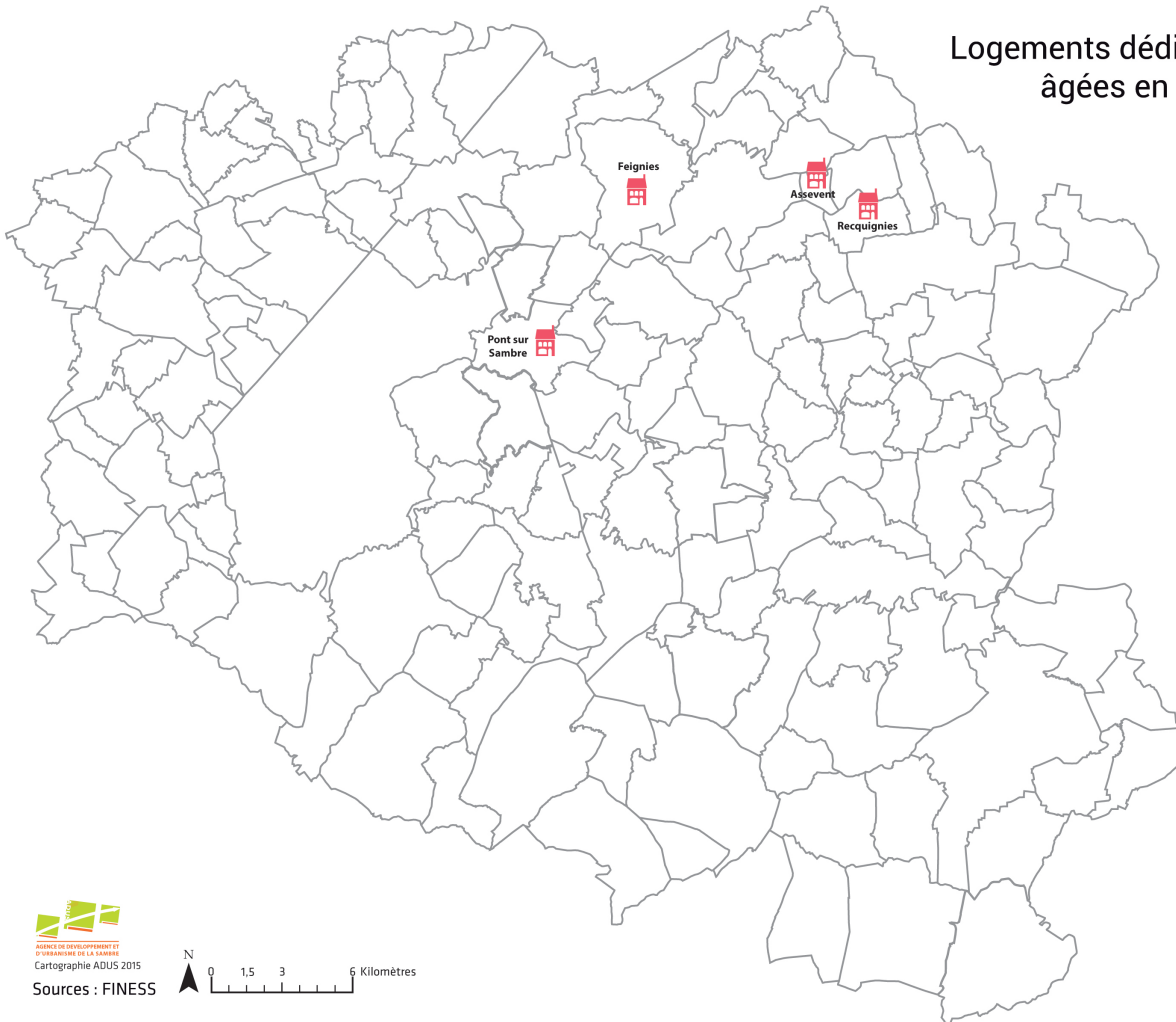
Béguinages

		Date de construction	Gestionnaire	Nombre de logements		
				Individuels	Collectifs	Total
Recquignies	Le Béguinage	1957	Mairie	20		20
Assevent	Résidence le Béguinage	1977	Promocil	16		16
Feignies	Jupiter	1968	Promocil	30		30
Pont sur S.	Le Béguinage Yvon Vion	1968	Promocil		26	26
Total				66	26	92



Logements dédiés aux personnes âgées en Sambre-Avesnois

Béguinages



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET
D'URBANISME DE LA SAMBRE
Cartographie ADUS 2015

Sources : FINISS



Au sein des logement-foyers, les personnes âgées sont locataires de **logements autonomes** accompagnés de **services facultatifs** (blanchisserie, infirmerie, surveillance, salle de réunion ...) dont la tarification est fractionnée.

Les frais du logement et des services sont à la charge du résident.

Il existe deux formes de logement-foyer :

- le logement-foyer classique : les logements et les services collectifs sont regroupés au sein d'un même lieu
- le foyer-logement : composé de deux parties distinctes, un espace de services collectifs et des logements loués dans les immeubles alentours

Généralement, ces établissements ne sont pas médicalisés, néanmoins certains le sont devenus pour maintenir leurs résidents dans leur cadre de vie (il en est ainsi à Aulnoye-Aymeries). Les établissements deviennent alors des EHPAD.

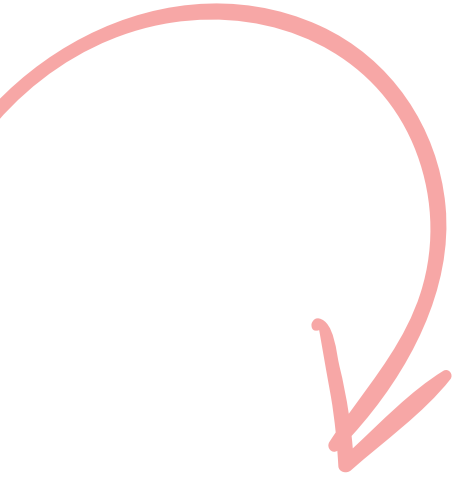
La tendance actuelle au développement du maintien à domicile a pour conséquence que les logements-foyers tendent à disparaître, n'étant pas destinés à accueillir des personnes âgées dépendantes.

L'arrondissement compte cinq logements-foyers.

Le plus ancien est localisé à Fourmies, les quatre autres sont implantés dans la Sambre.

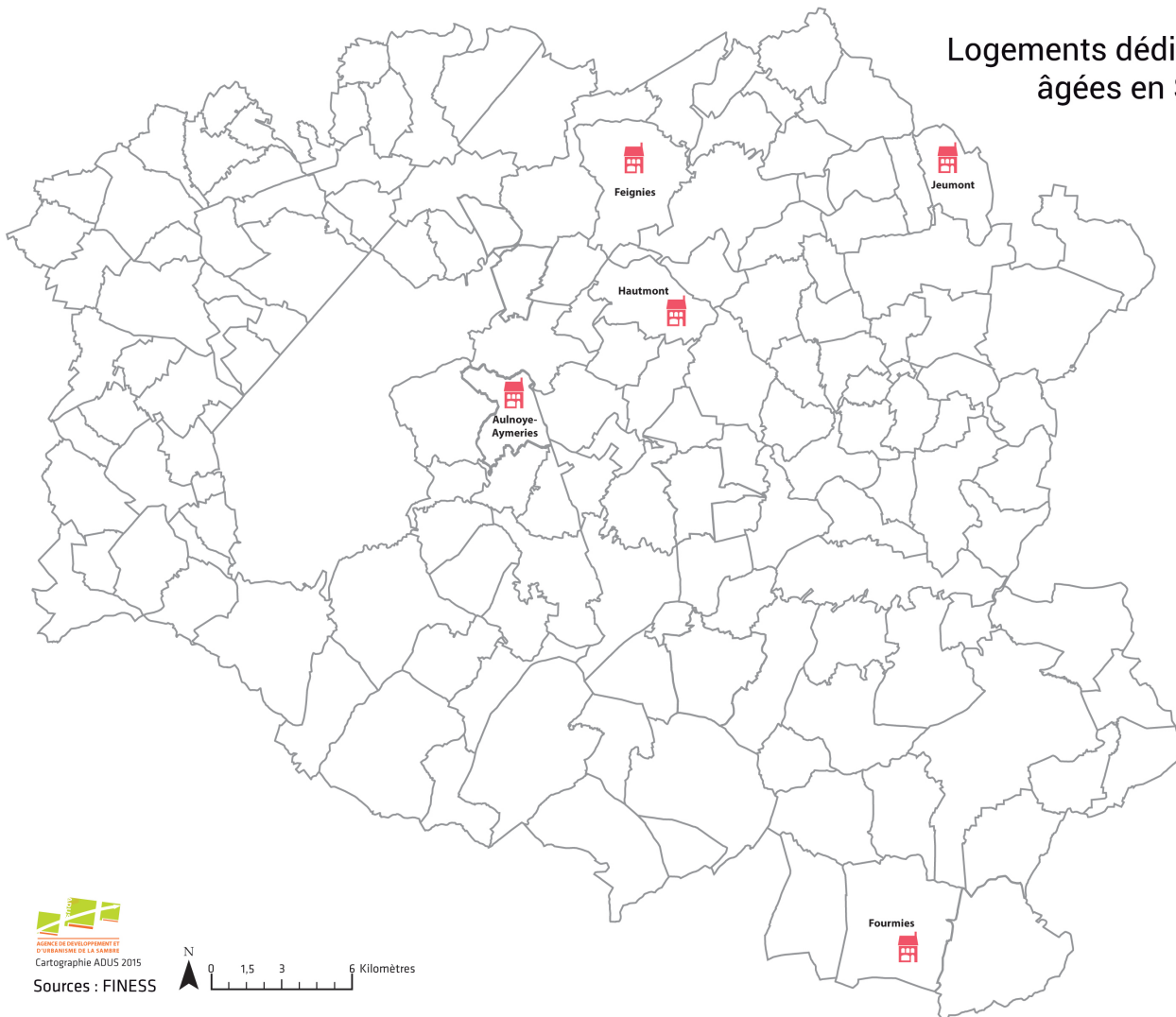
Foyer-logements

		Date de construction	Gestionnaire	Nombre de logements
Jeumont	Foyer soleil	1986		50
Feignies	Résidence Emile Colmant	1985	Promocil	40
Aulnoye-A.	Foyer Didier Eloy		Promocil	75
Fourmies	Jules Lasalle	1966		70
Hautmont	Clair Repos	1971		51
Total				286



Logements dédiés aux personnes âgées en Sambre-Avesnois

Logements - foyers



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA SAMBRE-AVESNOIS
Cartographie ADUS 2015

Sources : FINESS



Les résidences services sont des structures privées s'apparentant à un hôtel pour retraités souhaitant s'affranchir des contraintes de la vie quotidienne.

La structure assure la prise en charge totale des pensionnaires en fournissant notamment :

- hébergement
- restauration
- blanchisserie
- surveillance de jour comme de nuit

Sont proposés des logements en achat ou en location.

Dans tous les cas, les résidents doivent s'affranchir des charges de copropriété ou locatives habituelles ainsi que des charges de fonctionnement pour les services supplémentaires (accueil, restauration, animation, sécurité ...). Ces dernières sont dues par les résidents, qu'ils utilisent ou non les services et que le logement soit habité ou non.

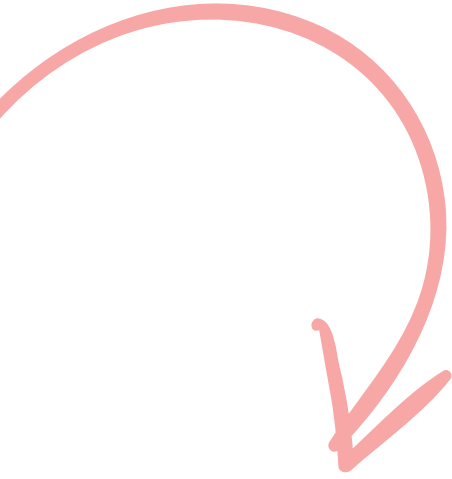
Les résidents de ces structures sont généralement des personnes disposant de revenus supérieurs à la moyenne.

24 résidences services sont implantées en Sambre-Avesnois.

Hormis celle d'Anor, elles sont toutes sambriennes.

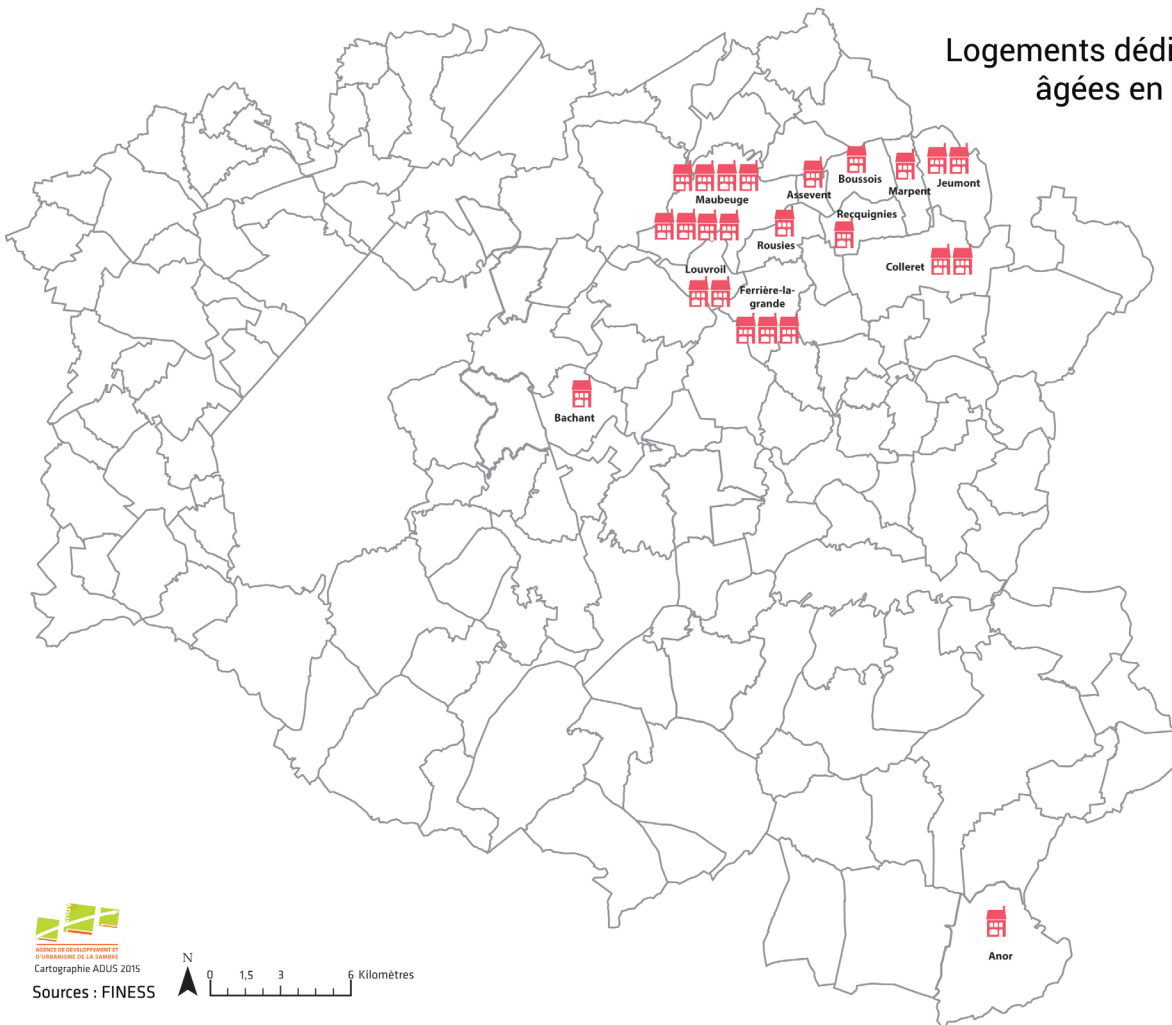
Résidences services

		Date de construction	Gestionnaire	Nombre de logements		
				Individuels	Collectifs	Total
Jeumont	Résidence Barbeçon	1970	Promocil		21	21
Jeumont	Résidence du Printemps	1972	Promocil	24		24
Marpent	Résidence la Roseraie		Promocil		21	21
Colleret	Résidence le Verlainne		Privé		34	34
Colleret	Résidence le Elena		Privé	11		11
Boussois	Résidence Ambroise Croizat	1976	Promocil	20		20
Recquignies	Résidence St Luc	1966	Promocil	25		25
Assevent	Résidence Comtes d'Espienne	1974	Promocil		27	27
Maubeuge	Résidence le Sagitaire	1972	Promocil		30	30
Maubeuge	Résidence Verhaeren		Si artois	40		40
Maubeuge	Résidence St Ghislain	1970	Promocil	27		27
Maubeuge	Résidence Napoléon	1978	Si artois	20		20
Maubeuge	Résidence les Climatites	1977	Si artois	23		23
Maubeuge	Résidence des Fleurs		Promocil	40		40
Maubeuge	Résidence les Anciens	1964	Promocil	31		31
Maubeuge	Victor Hugo		Promocil	11		11
Ferrière la G.	Résidence le Seau		SA HLM du Nord	25		25
Ferrière la G.	Résidence du Bois Castiau		SA HLM du Nord	15		15
Ferrière la G.	Résidence service du parc		Privé		20	20
Louvroil	Résidence le Mirage	1970	Promocil		32	32
Louvroil	Rdce Moulin Rouge Bonnet	1966	Promocil		32	32
Rousies	Le Clos des Boiuquets d'Or		Privé			39
Bachant	Résidence le Clos de Basckehems		Privé		38	38
Anor	Le Clos des Forges	2004				40
Total				312	255	646



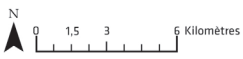
Logements dédiés aux personnes âgées en Sambre-Avesnois

Résidences services



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'ORGANISATION DU SAMBRE-AVESNOIS
Cartographie ADUS 2015

Sources : FINISS



MARPA
(Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées)

Créées à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, les MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) accueillent des personnes âgées valides ou **peu dépendantes**.

Les personnes âgées sont locataires de **logements autonomes** avec accès privatifs et **espaces de vie collectifs**.

Les résidents participent aux actes quotidiens (élaboration des repas, tâches ménagères ...) avec l'aide d'une maîtresse de maison et de son équipe.

On relève en Sambre-Avesnois une seule MARPA, à Avesnelles.

Gérée par une structure associative, elle dispose de 24 logements. Elle est en activité depuis 2009.

Synthèse

La Sambre propose un logement dédié aux personnes âgées non dépendantes pour 19 habitants de 60-74 ans.

L'offre est deux fois moindre à l'échelle de la CCSA.

Elle apparait extrêmement faible pour l'Avesnois.

Elle est inexistante pour le Pays de Mormal.

Nb d'habitants 60-74 ans/Nb de logements en
logements-foyers - béguinages
- résidences services - MARPA

CAMVS	19
CCPM	ns
3CA	187
CCSA	36

// OFFRE DESTINÉE AUX PERSONNES DÉPENDANTES

Les EHPAD

Anciennement connues sous l'appellation «Maisons de Retraite», les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sont des structures d'hébergement souvent médicalisées.

Elles s'adressent à des personnes de plus de 60 ans dépendantes (en perte d'autonomie).

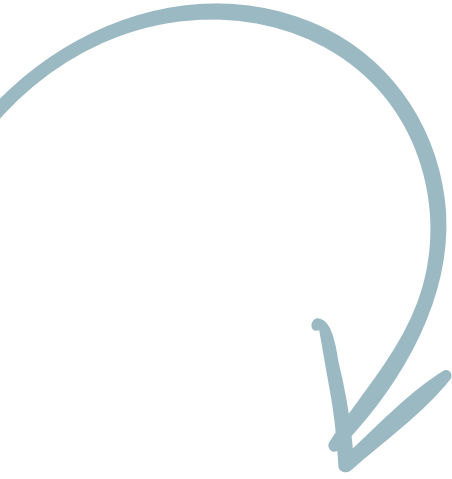
Les services proposés aux pensionnaires peuvent varier selon l'établissement.

On peut trouver :

- hébergement en chambre individuelle ou collective
- restauration
- blanchisserie
- activités de loisirs
- aide à la vie quotidienne
- surveillance médicale grâce à la présence d'infirmiers et d'aides soignants

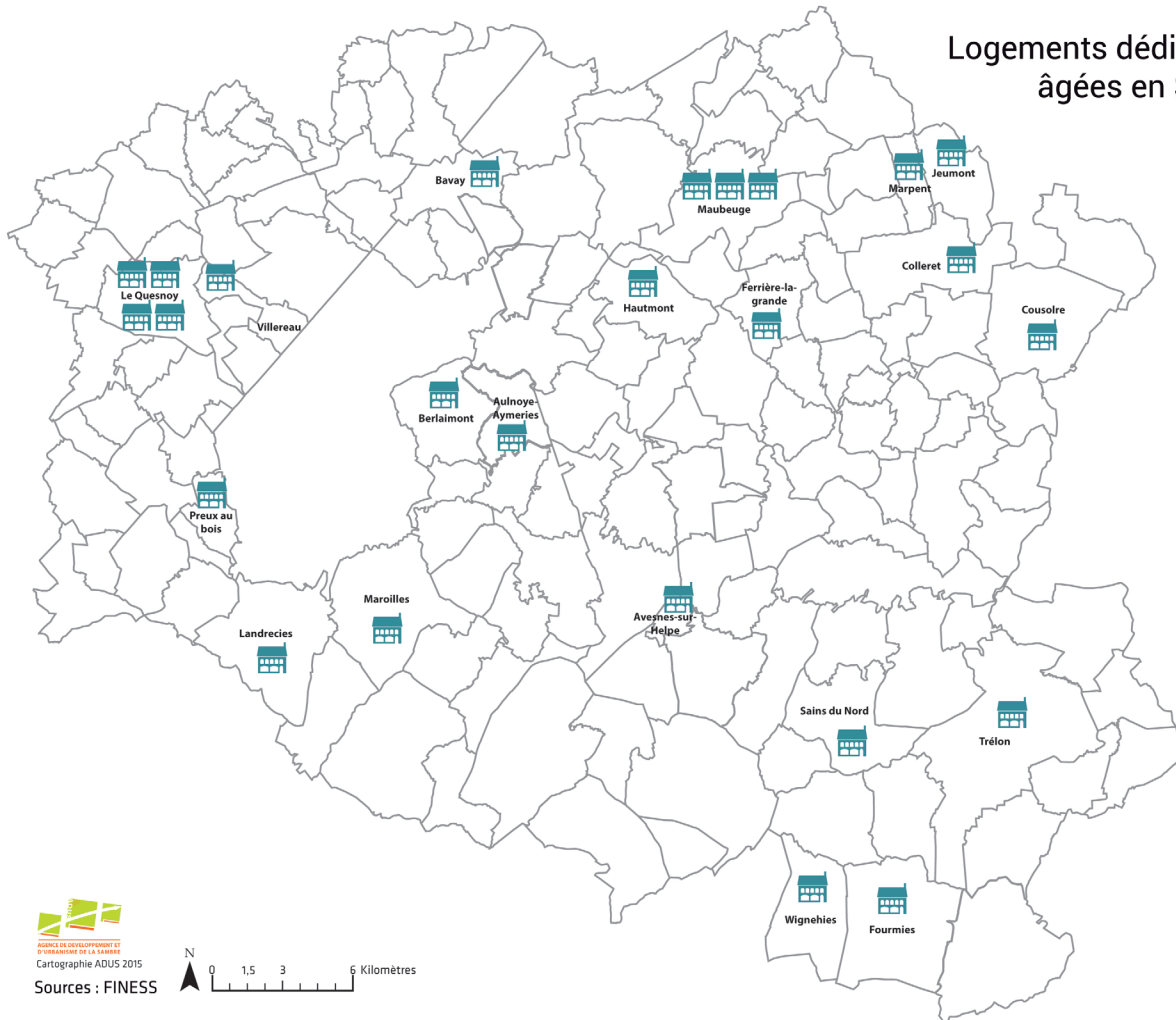
EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

		Date de construction	Gestionnaire	Nombre de lits
Jeumont	La résidence du Carré d'Or	1936	Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	120
Marpent	Résidence Samara	2013	Société Anonyme	84
Colleret	Résidence Le Verlainé	1989	SARL	34
Cousolre	La Maison du Pays de Cousolre		Autre Société	40
Maubeuge	Les Tilleuls	2009	Assoc. Reconnue d'Utilité Publique	82
Maubeuge	Résidence Sainte-Emilie	2002	Assoc. non Reconnue d'Utilité Publique	80
Maubeuge	Maison du Moulin	1961	Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	120
Hautmont	Chemin d'Hautmont		Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	135
Ferrière la G.	Résidence la Pierre Bleue		Autre Société	78
Aulnoye-A.	Didier Eloy	2003	CCAS	65
Berlaimont	La Reine des Prés	2012	Société Anonyme	75
Bavay	Villa Senecta		Et. Social et Médico-Social Communal	69
Villereau	Les Erables	2007	Société Anonyme	80
Le Quesnoy	Les Chênes	2010	Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	38
Le Quesnoy	Résidence Harmonie	1989	Autre Société	87
Le Quesnoy	Résidence Vauban	1987	Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	70
Le Quesnoy	Saint-Joseph	2003	Assoc. non Reconnue d'Utilité Publique	25
Preux-au-Bois	La Boisselière	1991	Assoc. non Reconnue d'Utilité Publique	14
Landrecies	Résidence du Pays de Mormal	1990	Et. Social et Médico-Social Communal	45
Maroilles	La Colombière	1999	Assoc. non Reconnue d'Utilité Publique	19
Avesnes-sur-H.	Résidence Simone Jacques		Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	92
Sains du Nord	Résidence la Roseraie	1932	Et. Social et Médico-Social Communal	40
Trelon	Résidence du Chemin Vert	2013	Et. Social et Médico-Social Communal	82
Fourmies	Résidence Delloue		Etablis. Pub. Communal d'Hospitalisation	90
Wignehies	Les Vertes Années	1983	Et. Social et Médico-Social Communal	82
Total				1746



Logements dédiés aux personnes âgées en Sambre-Avesnois

EHPAD



Synthèse

Par rapport à la situation démographique actuelle, l'Avesnois présente une offre nettement inférieure aux autres composantes de l'arrondissement (la 3CA affiche un seul lit en EHPAD pour 21 personnes âgées de 75 ans et +, contre 1 lit pour 9 personnes de cette tranche d'âge pour la CCPM et la CCSA).

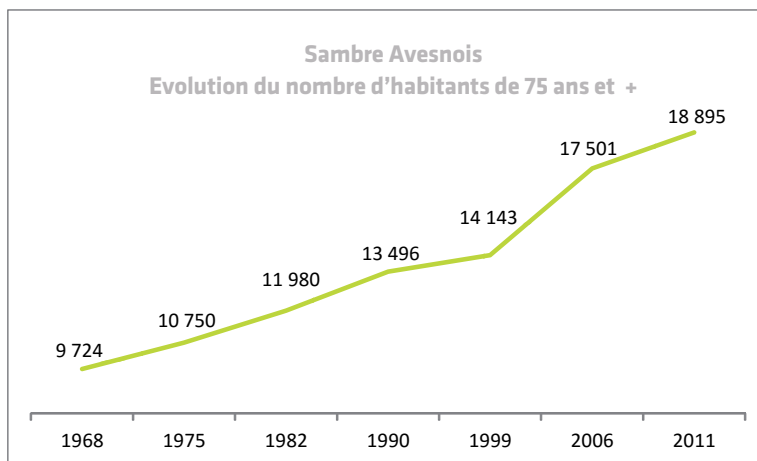
Nb d'habitants 75 ans et +/Nb de lits en EHPAD

CAMVS	11
CCPM	9
3CA	21
CCSA	9

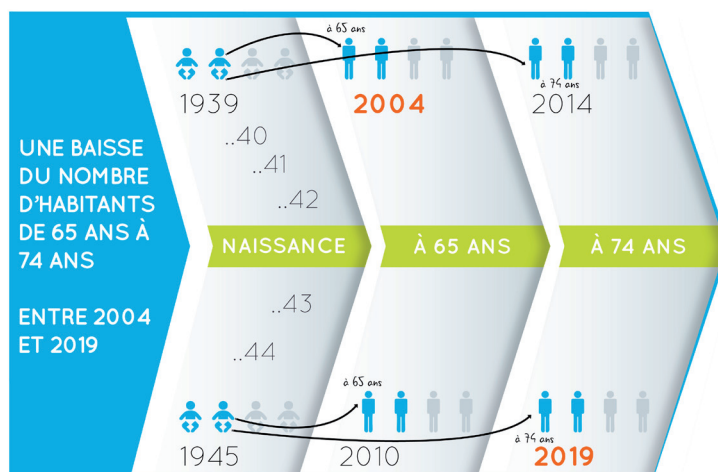
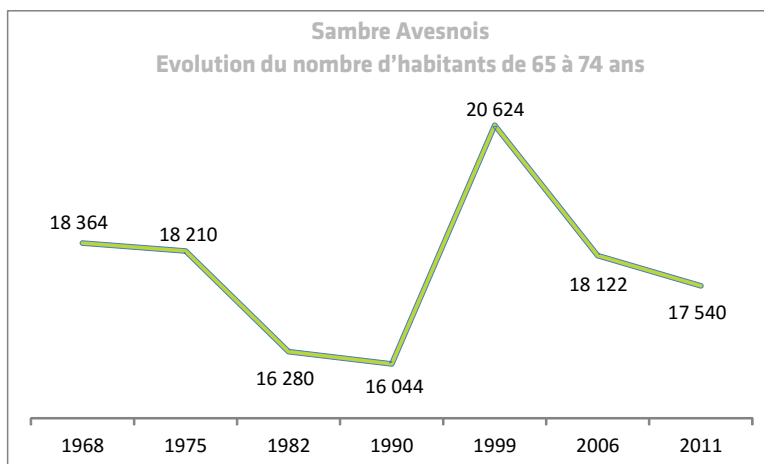




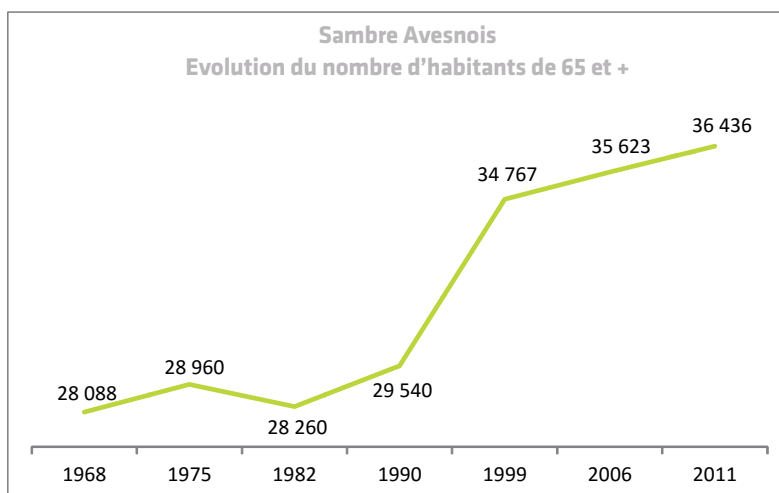
L'évolution de la médecine et des modes de vie ont favorisé, au cours des dernières décennies, une augmentation régulière et rapide du nombre de personnes âgées de plus de 74 ans. En Sambre-Avesnois, au cours du 21ème siècle, on relève une croissance de 33% de cette population.



Pour la tranche d'âge précédente (60 à 74 ans) les évolutions fluctuent en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération creuse liée à la seconde guerre mondiale (durant le conflit, les naissances ont chuté). Ce mouvement a été amorcé au début du 21ème siècle.



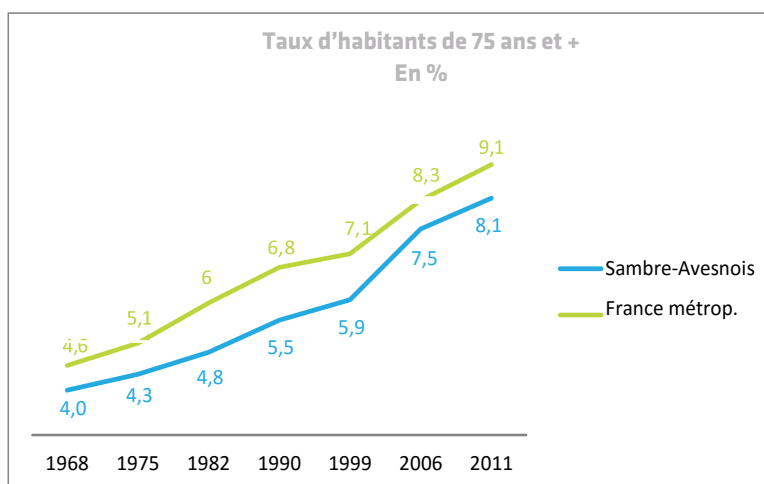
Lorsqu'on cumule les deux tranches d'âge (60 à 74 ans et plus de 74 ans), on constate un accroissement rapide en fin de 20ème de siècle et plus modéré depuis.



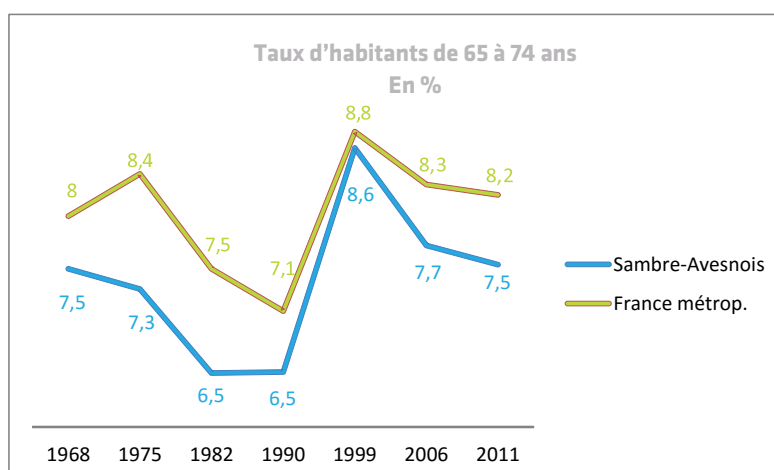
En parallèle, le taux de natalité s'est réduit, avec un impact évident sur le nombre de jeunes. Le déficit migratoire de la Sambre-Avesnois est avant tout alimenté par les jeunes, ce phénomène va également dans le sens d'une réduction de cette population.

Il est donc logique de constater un accroissement continu et rapide du taux de personnes très âgées.

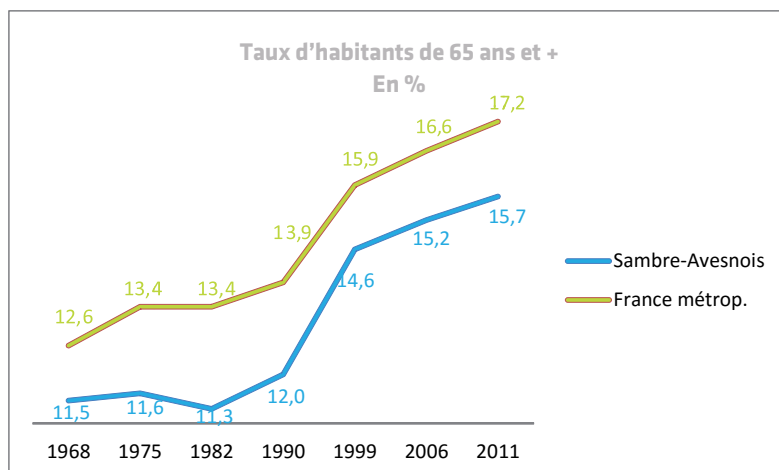
La Sambre-Avesnois suit ici un cheminement proche de celui enregistré en moyenne en France et conserve un taux de personnes âgées de plus de 74 ans inférieur à la norme nationale.



Pour les 65-74 ans, on retrouve les effets de classes liés au conflit mondial. Là également, l'arrondissement se distingue peu de la France et conserve un taux inférieur à celui qui peut être relevé au niveau national.



Pour l'ensemble des personnes âgées, la Sambre-Avesnois continue donc à présenter un taux inférieur à la France, mais avec une évolution similaire.



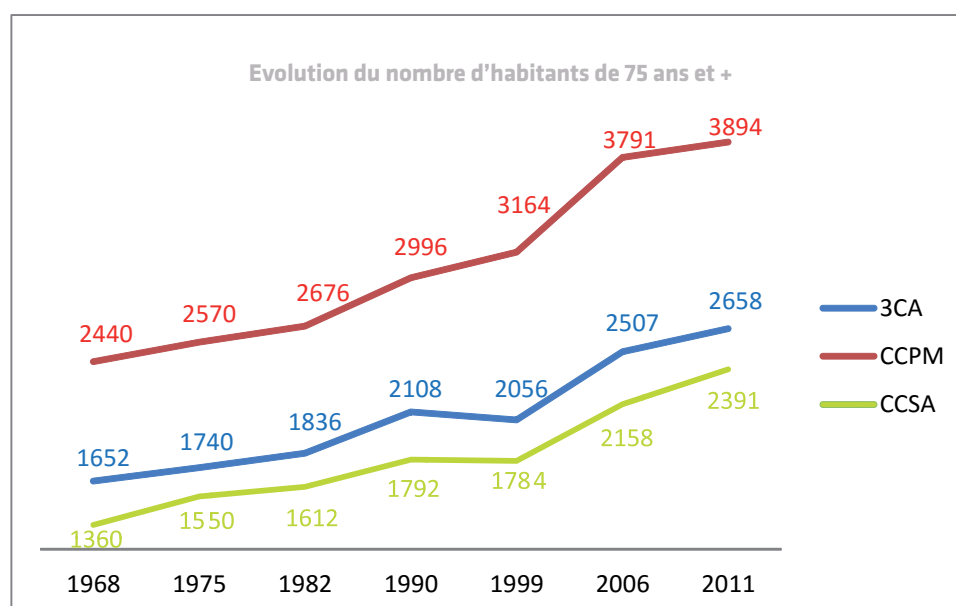
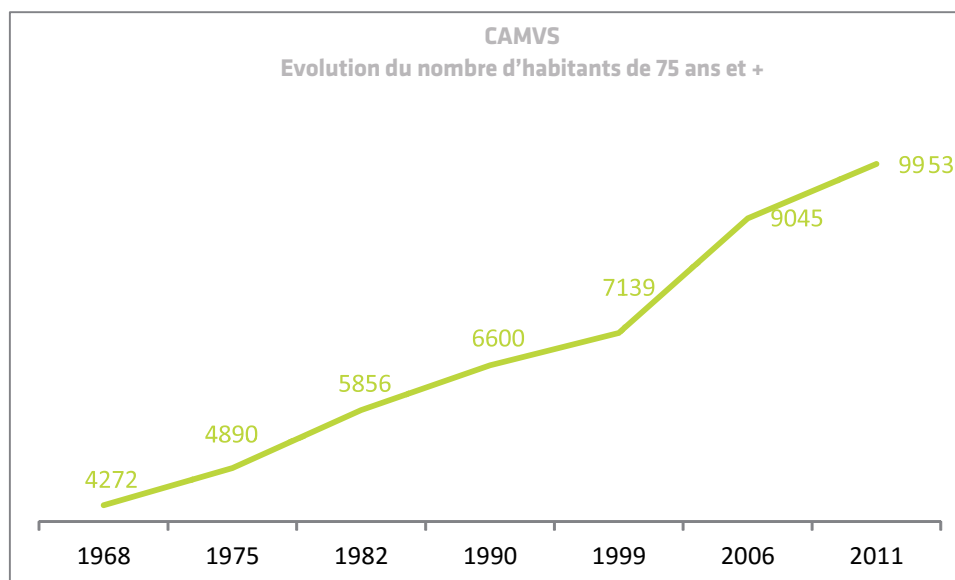
// PAR INTERCOMMUNALITÉS

Les quatre Intercommunalités de Sambre-Avesnois ont vu leur population âgée de plus de 74 ans augmenter de manière continue au cours des dernières décennies.

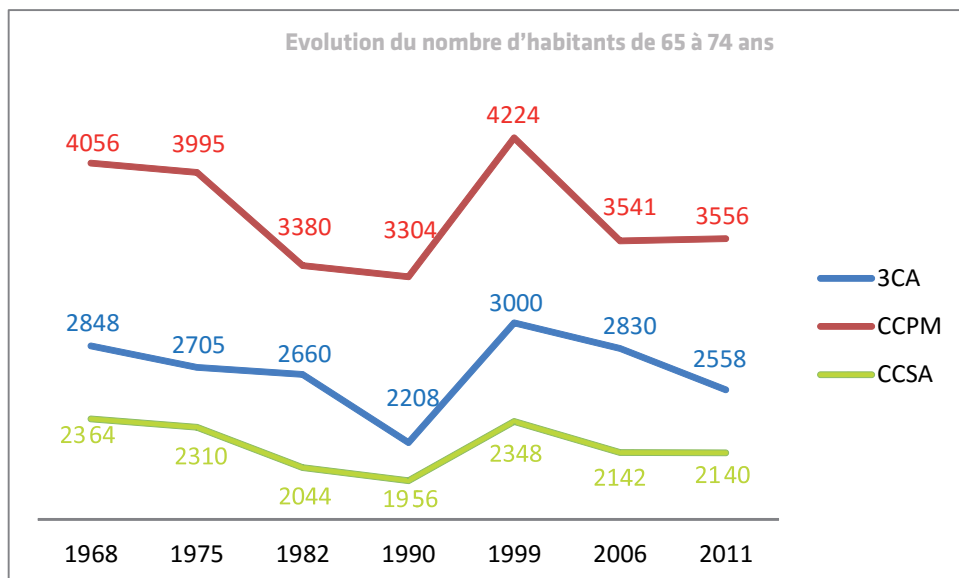
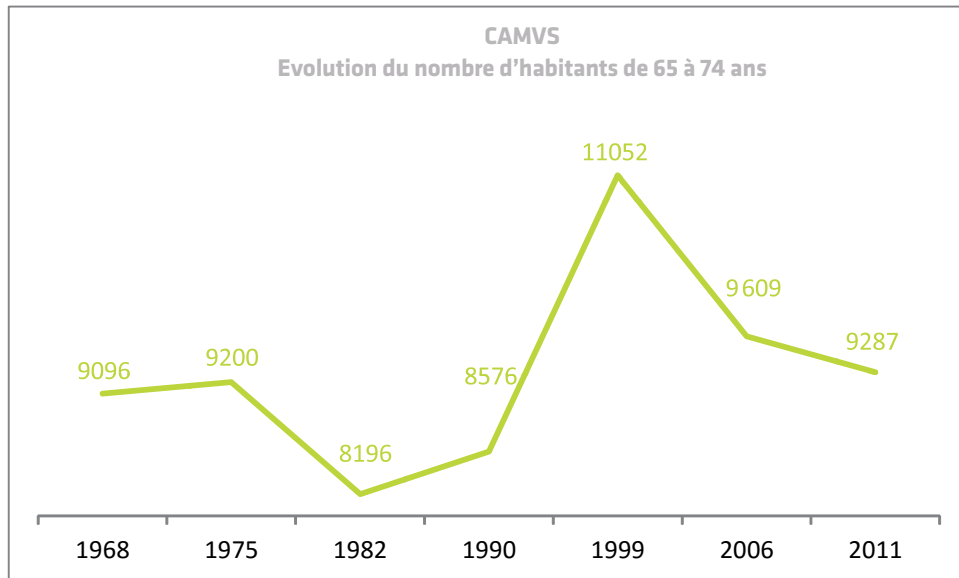
Les rythmes d'évolution sont toutefois disparates.

Au cours du 21ème siècle, pour la Sambre, le nombre de représentants du 4ème âge a bondi de 39%, dans le même temps, pour le Quercitain, la croissance s'est «limitée» à 23%.

La CCSA et la 3CA se situent dans une position intermédiaire avec respectivement 34 et 29%.



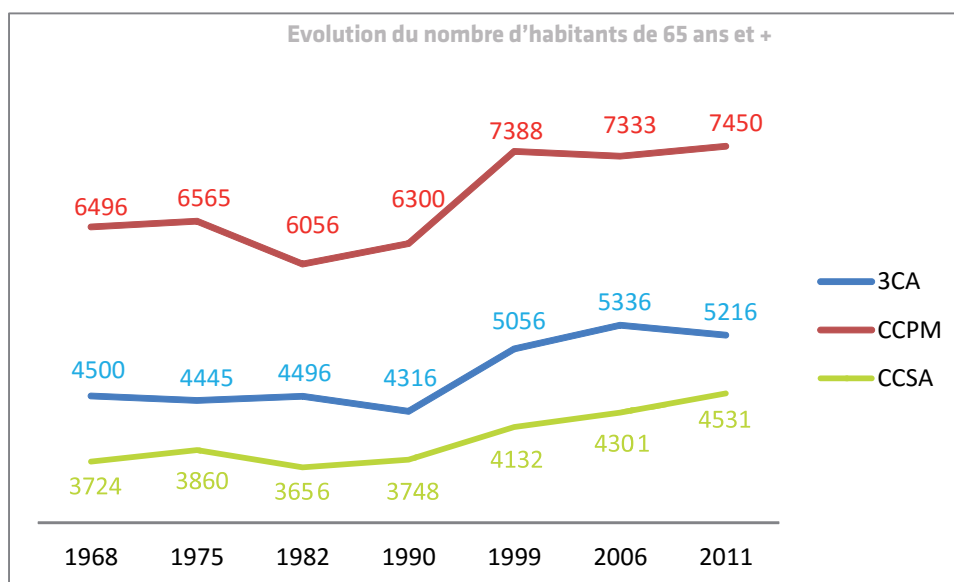
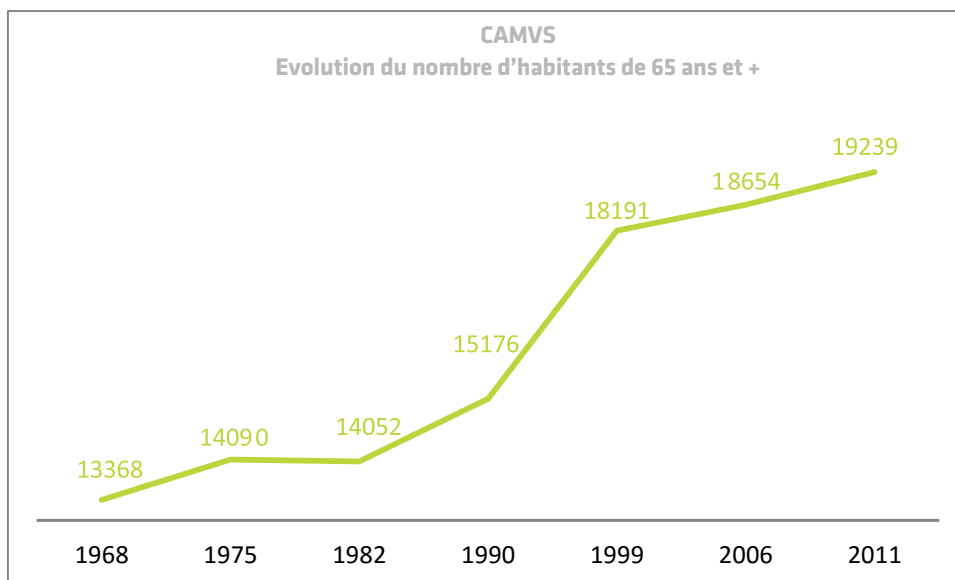
Pour les 60-74 ans, on relève dans chaque Intercommunalité l'effet classe creuse lié à la guerre.



En regroupant toutes les personnes âgées, de 1990 à 2011, on relève une croissance des effectifs qui atteint 27% pour la Sambre.

L'évolution est moins marquée pour les trois autres territoires :

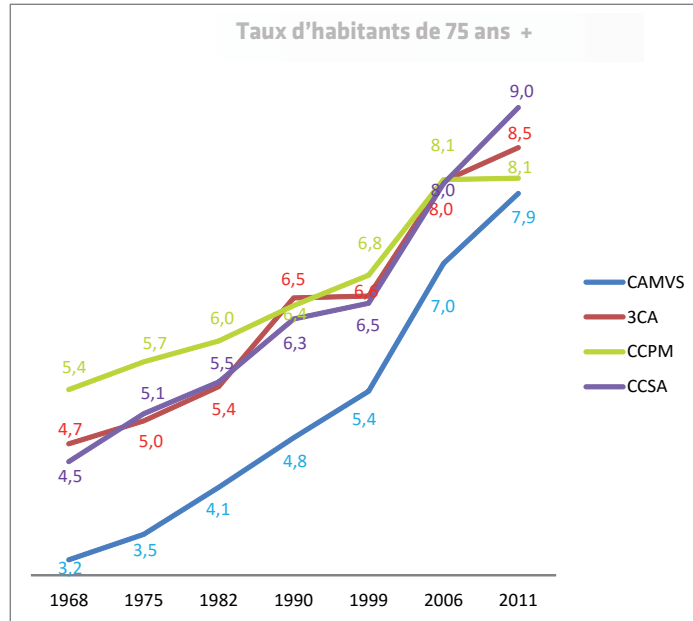
- 3CA : 21%
- CCSA : 21%
- CCPM : 18%



Les quatre Intercommunalités affichent un taux de personnes âgées de plus de 74 ans inférieur à la norme française, mais la CCSA est désormais très proche de celle-ci.

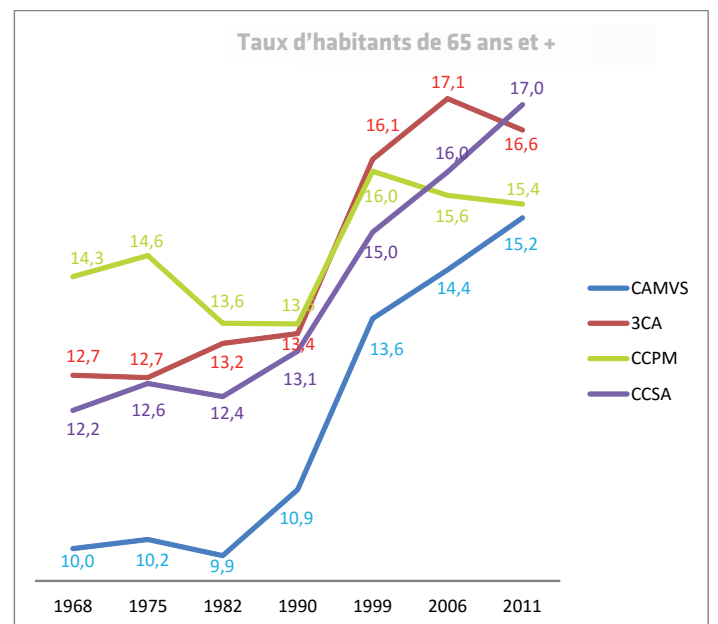
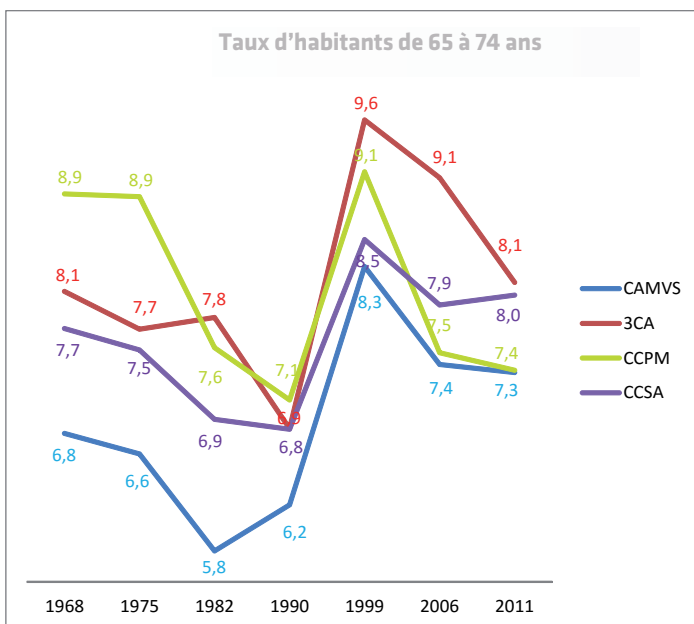
Le Quercitain, initialement caractérisé par une proportion élevée d'habitants relevant du 4ème âge, est passé sous la moyenne française.

Le fait majeur réside néanmoins dans l'accroissement conséquent de ce taux.



Concernant le taux de 65-74 ans, les quatre territoires examinés se situent également sous la norme française, mais la CCSA à nouveau et la 3CA en sont très proches.

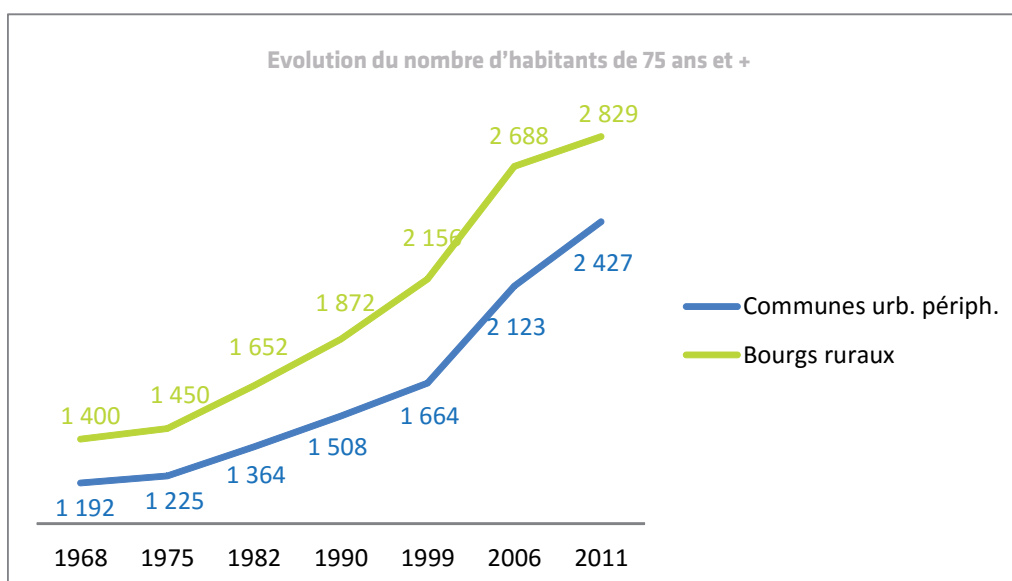
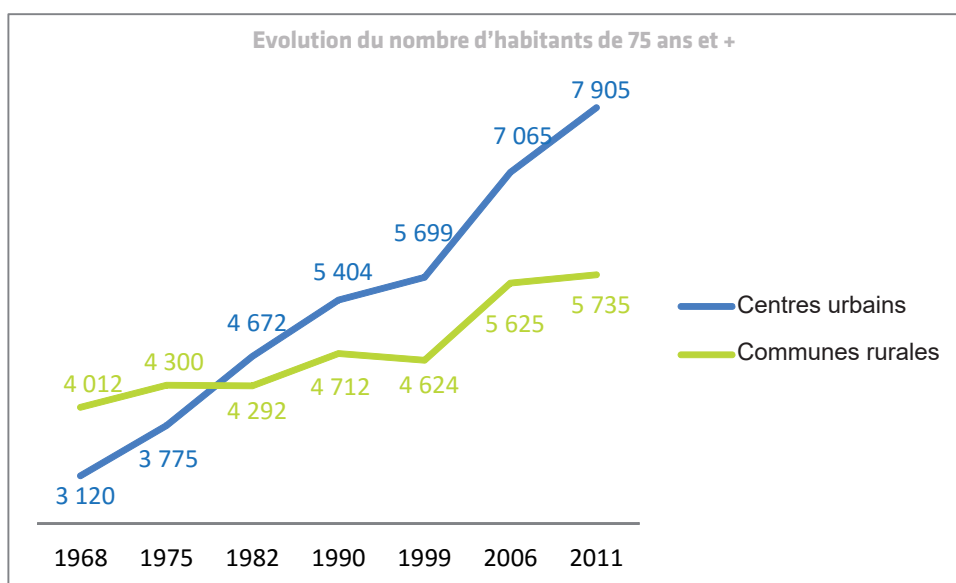
Pour l'ensemble des personnes âgées, la CCSA est donc proche de la situation nationale, alors que la Sambre conserve un taux relativement faible.



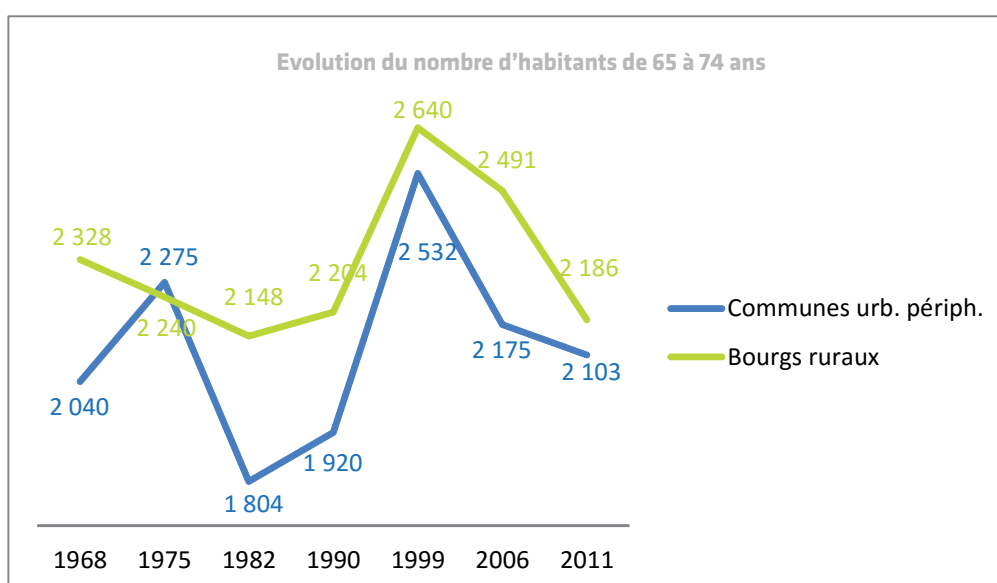
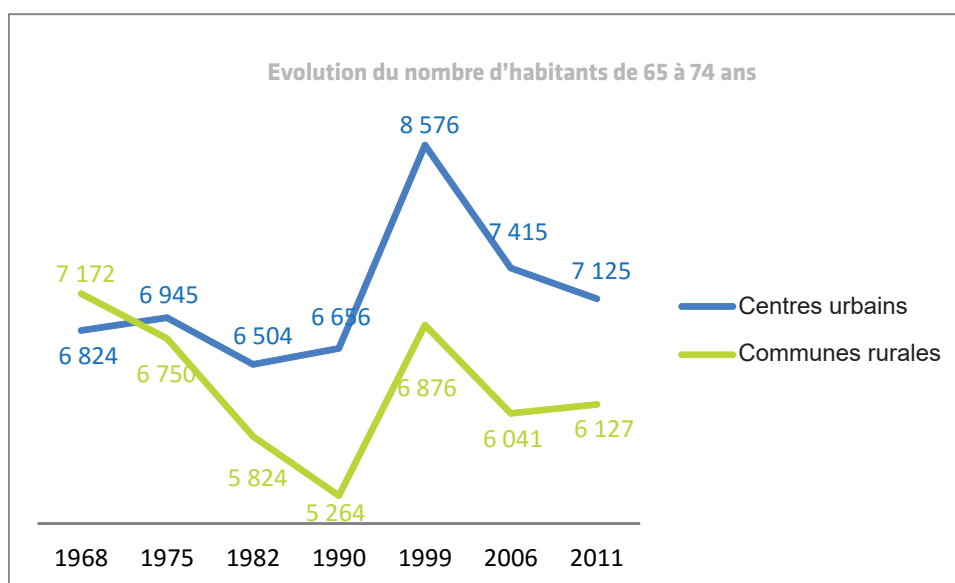
// PAR TYPE DE COMMUNES

En ce début de 21^{ème} siècle, le nombre de personnes âgées de plus de 74 ans s'est accru de 46% dans les bourgs ruraux, 39% dans les centres urbains et 31% dans les communes urbaines périphériques, contre 24% dans les communes rurales.

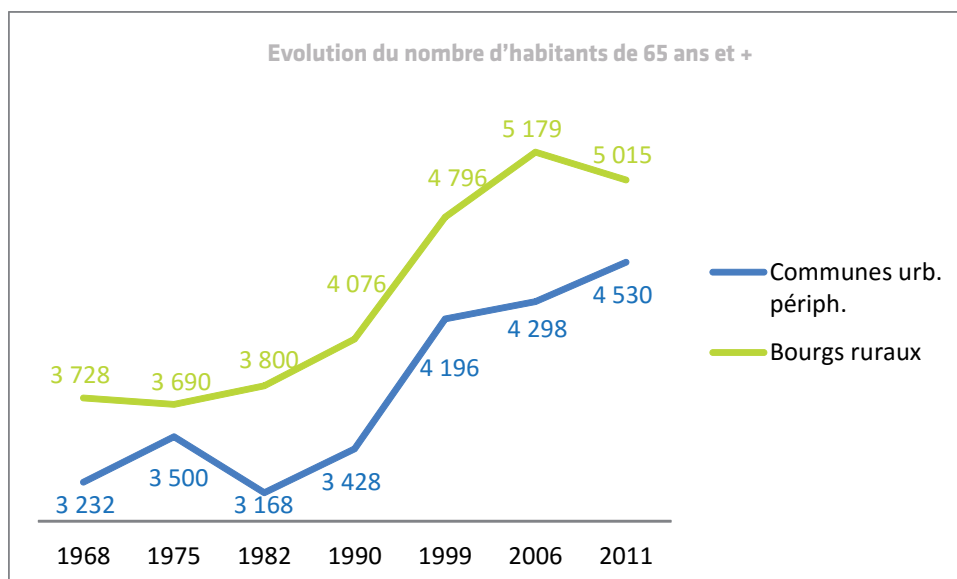
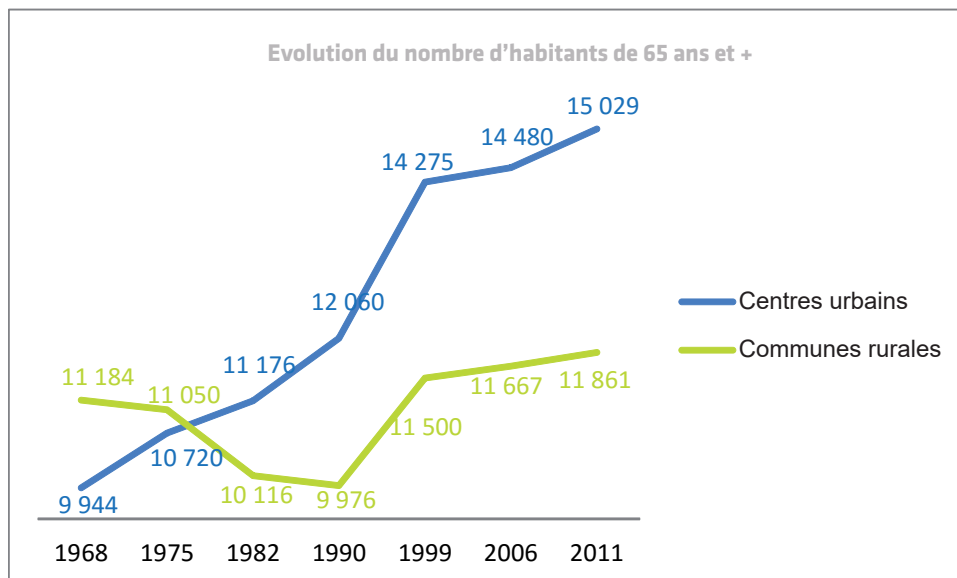
Ces différences peuvent être reliées à la concentration de l'hébergement dédié aux personnes âgées dans les secteurs urbains et bourgs ruraux d'une part, au souhait de certaines personnes âgées de se rapprocher des commerces et services d'autre part.



Pour les 65-74 ans, l'effet classes creuses lié à la guerre est perceptible pour chaque type de communes, mais on peut relever un retour à un accroissement des effectifs ces dernières années dans les communes rurales.



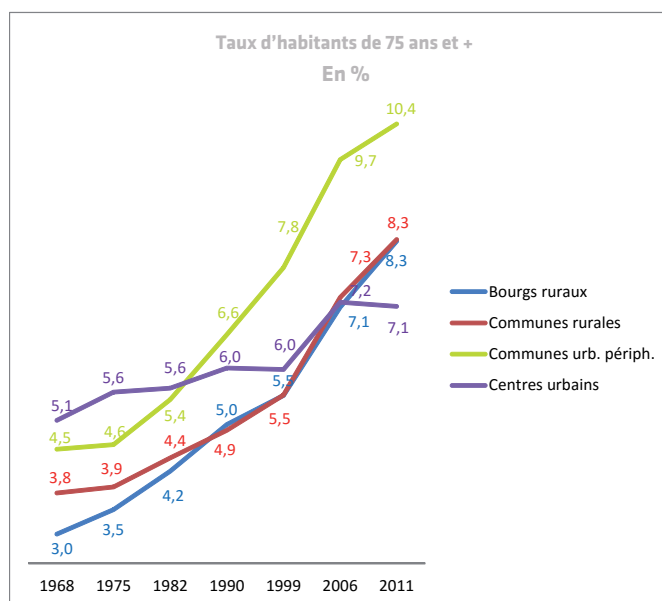
Les bourgs ruraux se distinguent par une diminution du nombre total de personnes âgées ces dernières années.



Les communes urbaines périphériques affichent un taux de personnes très âgées supérieur à la norme française.

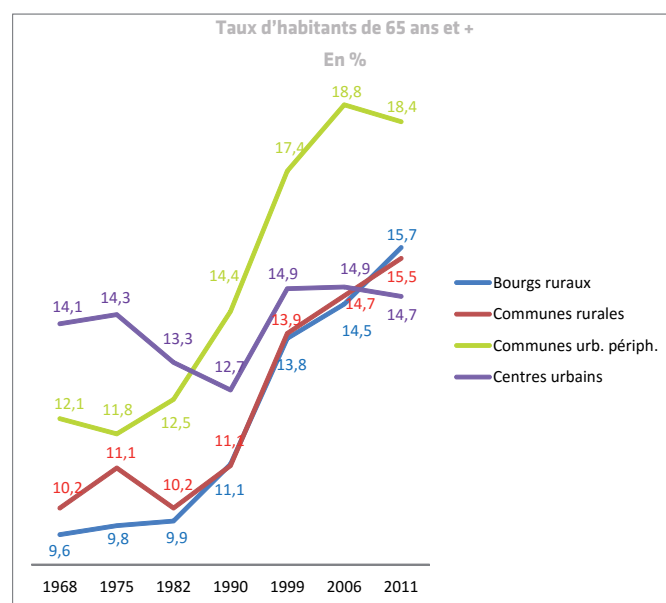
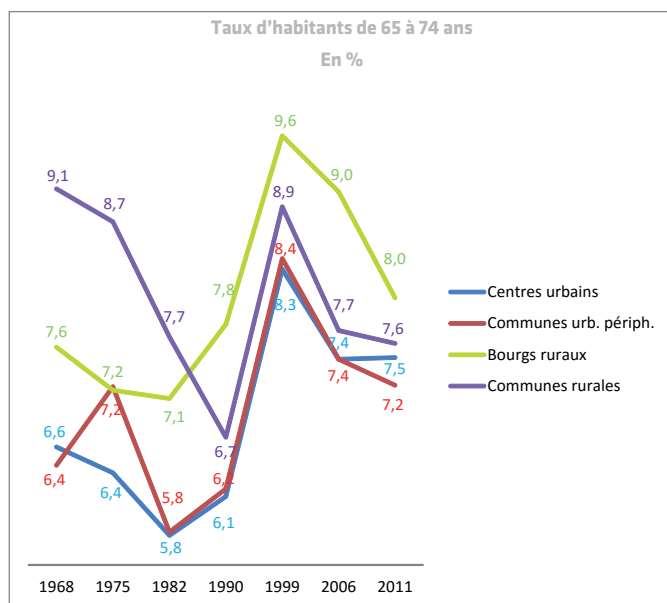
Inversement, malgré leur offre d'hébergement destinée à cette population, les centres urbains présentent le plus faible taux de ressortissants du 4ème âge.

Les quatre types de commune ont vu la part de cette population au sein de la population totale augmenter rapidement et de manière quasi-continue.



Pour les 65-74 ans, tous les types de communes se situent sous la moyenne française.

Ce sont les communes urbaines périphériques qui affichent le taux de personnes âgées le plus élevé.



UN VIEILLISSEMENT QUI RISQUE DE S'AMPLIFIER

// DES EFFETS GÉNÉRATIONNELS LIÉS À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Entre 1999 et 2011, la tranche d'âge 55 à 64 ans a vu son effectif augmenter. Ceci s'explique par le «remplacement» de classes creuses, liées à la seconde guerre mondiale, par les premières générations du baby-boom.

En effet, les personnes ayant 55 à 64 ans en 2011 sont nées de 1947 à 1956.

La génération précédente, les personnes âgées de 65 à 74 ans en 2011, est composée de personnes nées de 1937 à 1946.

On constate bien pour cette seconde tranche d'âge une diminution d'effectif entre 1999 et 2011. Ce qui est logique, puisque cette classe creuse liée à la guerre «remplaçait» la génération d'avant guerre évidemment plus fournie.

Evolution du nombre d'habitants
1999 à 2011
En %

	55 à 64 ans	65 à 74 ans
CAMVS	43	-15
CCPM	82	-15
3CA	48	-19
CCSA	52	-8
Sambre-Avesnois	52	-15

La génération née dans l'après guerre va nourrir l'accroissement du nombre de personnes âgées durant la seconde décennie du siècle et le 4ème âge durant les années 2020.

// L'ACCROISSEMENT DE LA LONGÉVITÉ

La génération creuse liée à la guerre commence à rentrer dans le 4ème âge. Ceci va dans le sens d'une atténuation, durant quelques années, du nombre de personnes dépendantes. Mais il faut tenir compte d'un phénomène jouant en sens inverse : l'accroissement de l'espérance de vie, qui va réduire l'impact de l'effet génération creuse.

Lorsque les générations abondantes d'après guerre vont atteindre le 4ème âge (à partir de 2020), les deux effets (classe d'âge fournie en raison du nombre élevé de naissances après guerre d'une part, augmentation de l'espérance de vie d'autre part) vont se cumuler.

On pourrait donc constater :

- dans un premier temps, une forte hausse du nombre de personnes âgées de 65 à 74 ans simultanément à une réduction du nombre de personnes de plus de 74 ans
- dans un second temps (à partir de 2020), un développement de la population de plus de 74 ans



// PROJECTION DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES À 2030

La méthode de projection utilisée ici repose sur le calcul d'un «taux de maintien».

Par exemple, les personnes de 60 ans en 1999 sont âgées en 2011 de douze années supplémentaires, elles ont donc 72 ans.

Est calculé le «taux de maintien» de cette population entre 1999 et 2011 en comparant le nombre d'individus de 60 ans en 1999 et d'individus de 72 ans en 2011.

Pour établir la projection en 2030 est appliqué ce «taux de maintien» aux personnes de 60 ans en 2011.

Cette méthode de projection repose donc sur l'hypothèse de stabilité des taux de mortalité et

de migration de la population pour la période 2011 à 2030 par rapport à 1999-2011.

Les flux migratoires relatifs aux personnes âgées concernent peu la Sambre-Avesnois et on ne relève pas de faits susceptibles de modifier fortement cette tendance.

Mais la longévité pourrait évoluer et par conséquent générer une situation nous détachant des résultats de cette projection.

Peuvent également s'ajouter l'évolution des flux migratoires des populations qui ne relèvent pas encore du monde des personnes âgées.

La projection du nombre de personnes âgées à 2030 basée sur la situation constatée en 2011, fait apparaître une augmentation importante de cette population, en particulier pour le Pays de Mormal.

Projection du nombre d'habitants 65 ans et +

	2011	2020	2030	Evolution 2011 à 2030	
				En nb	En %
CAMVS	19 290	21 271	22 231	2 941	15
CCPM	7 409	9 159	9 614	2 205	30
BCA	5 217	5 958	6 106	889	17
CCSA	4 531	5 419	5 193	662	15
Sambre-Avesnois	36 447	41 807	43 144	6 697	18

Cette croissance se concentre sur la tranche d'âge 65-74 ans, mais avec une réduction des effectifs durant les années 2020.

Projection du nombre d'habitants 65-74 ans

	2011	2020	2030	Evolution 2011 à 2030	
				En nb	En %
CAMVS	9 432	13 089	12 021	2 589	27
CCPM	3 596	5 887	5 149	1 553	43
3CA	2 436	3 652	3 291	855	35
CCSA	2 152	3 170	2 702	550	26
Sambre-Avesnois	17 616	25 798	23 163	5 547	31

Pour le 4ème âge, l'évolution est moins marquée sur l'ensemble de la période. Mais si on se limite aux années 2020, l'augmentation de cette population apparaît conséquente.

Projection du nombre d'habitants 75 ans et +

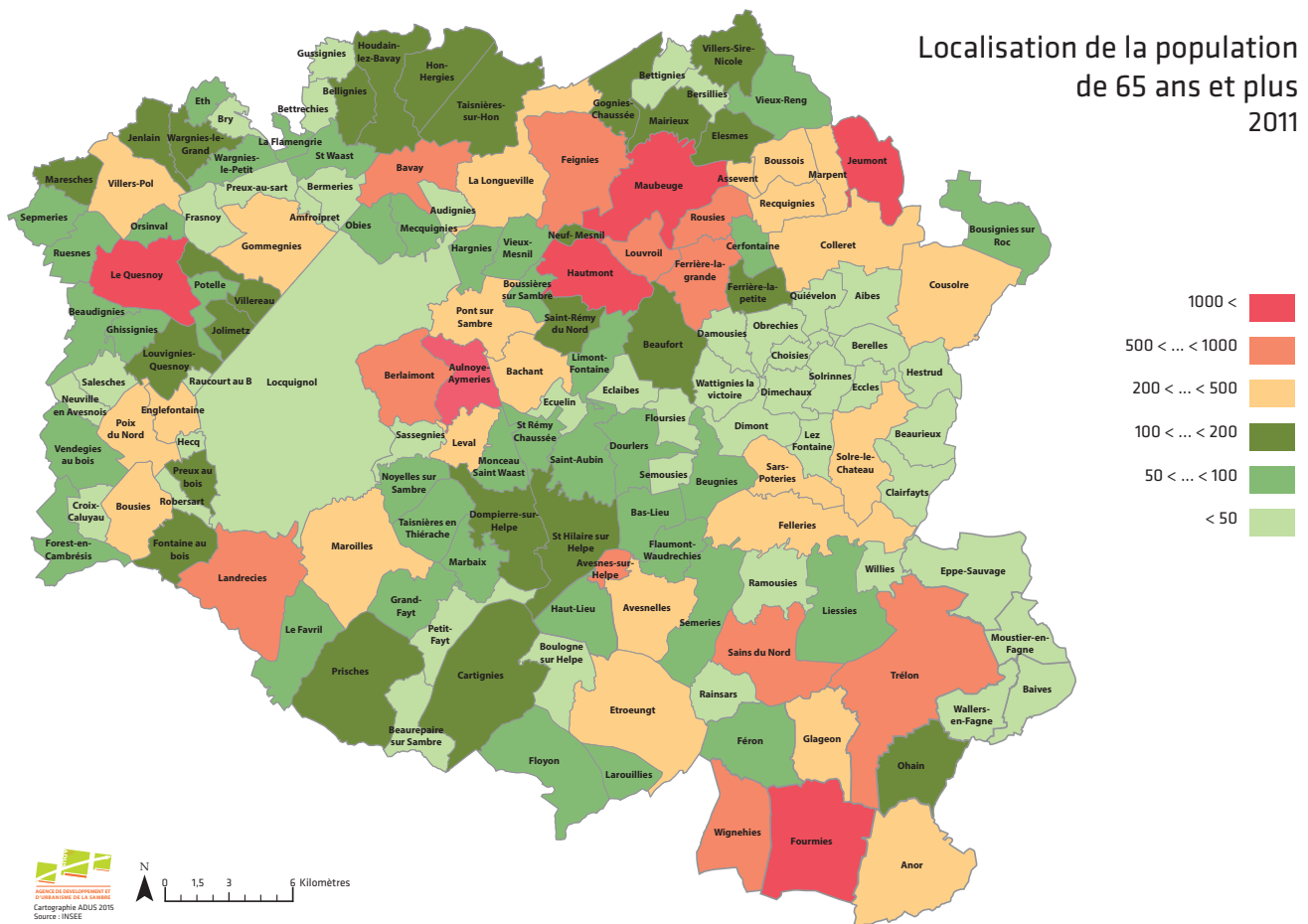
	2011	2020	2030	Evolution 2011 à 2030	
				En nb	En %
CAMVS	9 859	8 182	10 210	351	4
CCPM	3 813	3 272	4 465	652	17
3CA	2 781	2 306	2 815	34	1
CCSA	2 380	2 249	2 491	111	5
Sambre-Avesnois	18 833	16 009	19 981	1 148	6

LA LOCALISATION DES PERSONNES ÂGÉES

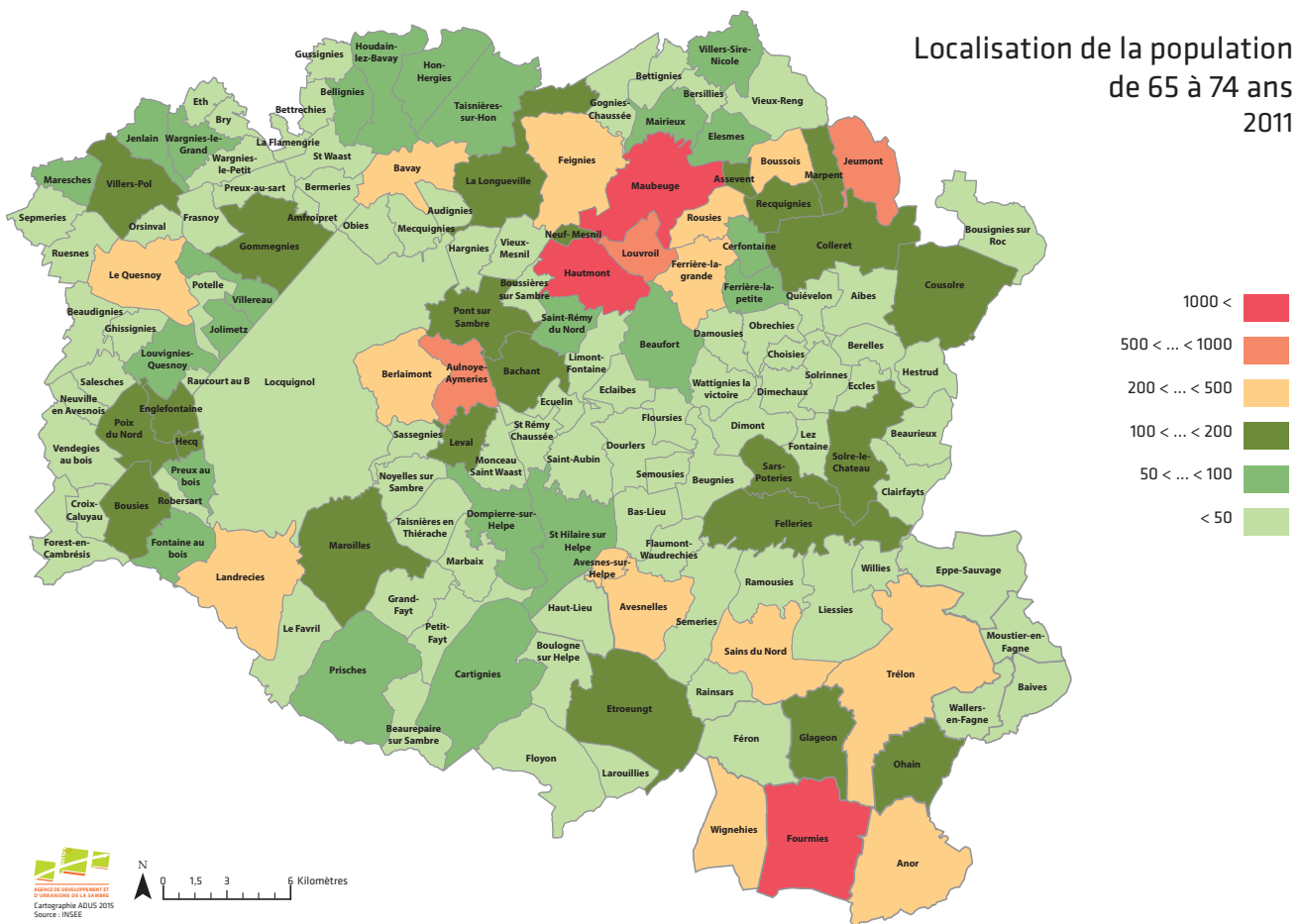
// PAR COMMUNES

La localisation des personnes âgées épouse évidemment celle de la population totale. Les plus de 65 ans sont concentrés dans les agglomérations (la Sambre et Fourmies) ainsi que dans les bourgs ruraux.

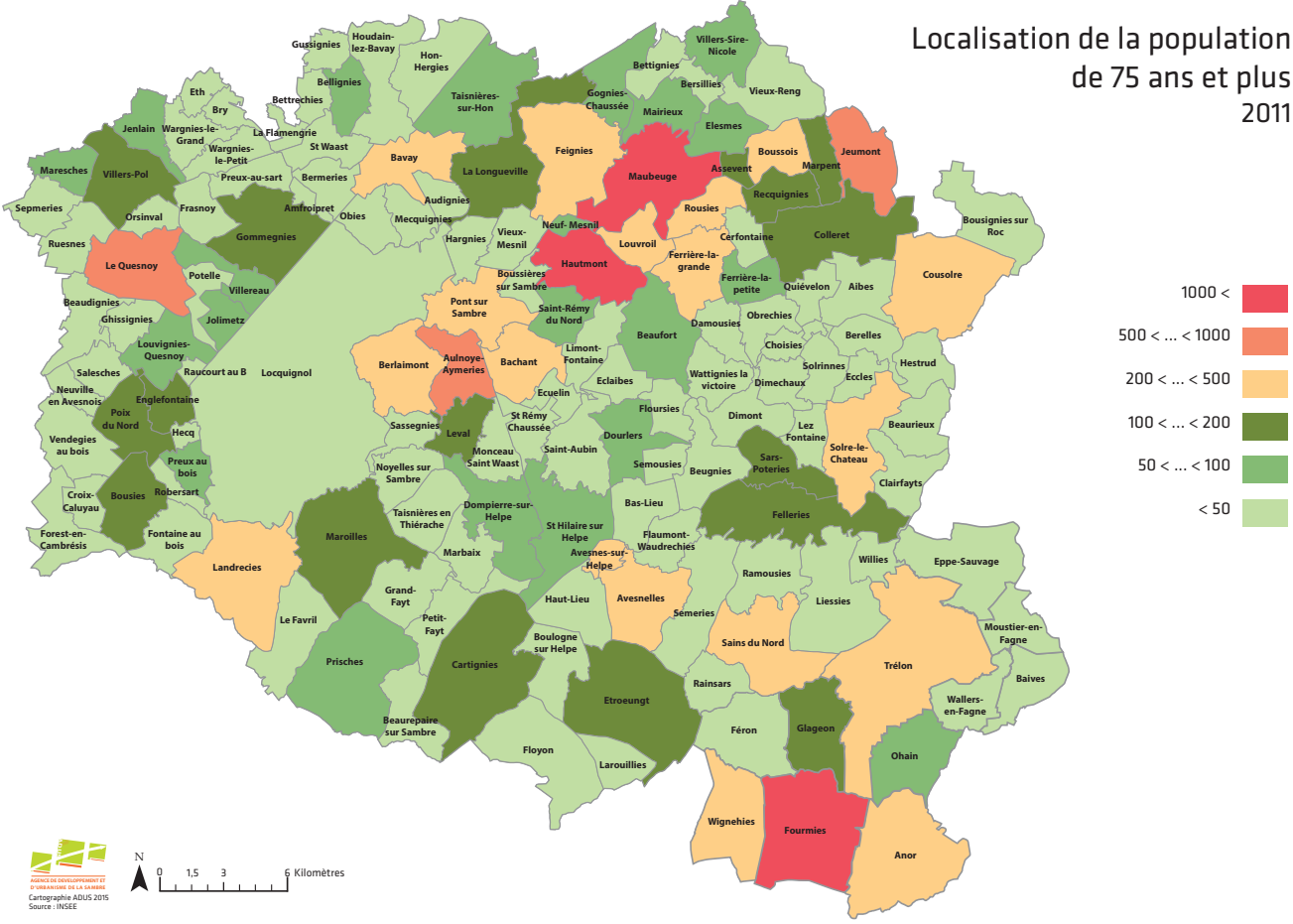
On peut aussi noter que les communes rurales se distinguent généralement en fonction de leur position par rapport aux secteurs les plus peuplés : les villages localisés à proximité des centres urbains et bourgs ruraux comportent des volumes de personnes âgées significatifs, si on s'éloigne de ces espaces, le nombre de personnes âgées devient très faible.



En distinguant les plus de 74 ans on peut relever certaines communes plus particulièrement concernées par le 4ème âge : Le Quesnoy, Cousolre, Bachant, Solre-le-Château, Cartignies (elles se distinguent d'abord par des taux élevés d'habitants de plus de 74 ans).



Localisation de la population de 75 ans et plus 2011



N
0 1,5 3 6 Kilomètres

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE LA RÉGION DE LA VALLÉE DE LA SAMBRE
Cartographie ADUS 2015
Source : INSEE

// PAR INTERCOMMUNALITÉS

La Sambre regroupe plus de la moitié de la population âgée de l'arrondissement.

Personnes âgées par Intercommunalités

2011
En nombres

	64-74 ans	75 ans et +	Total
CAMVS	9 432	9 859	19 290
CCPM	3 596	3 813	7 409
3CA	2 436	2 781	5 217
CCSA	2 152	2 380	4 531
Total	17 616	18 833	36 448

Personnes âgées par Intercommunalités

2011
En %

	64-74 ans	75 ans et +	Total
CAMVS	54	52	53
CCPM	20	20	20
3CA	14	15	14
CCSA	12	13	12
Total	100	100	100

// PAR TYPES DE COMMUNES

Les personnes âgées tendent souvent à se rapprocher de secteurs leur permettant d'accéder facilement aux commerces et services. Il n'est donc pas étonnant de relever une proportion élevée de membres du 3ème et 4ème âge dans les centres urbains.

Mais il faut également noter une part importante de personnes âgées vivant en milieu rural.

Personnes âgées par types de communes

2011
En nombres

	64-74 ans	75 ans et +	Total
Centres urbains	7 216	7 851	15 067
Communes urbaines périphériques	2 214	2 296	4 510
Bourgs ruraux	2 179	2 832	5 012
Communes rurales	6 006	5 853	11 859
Total	17 616	18 833	36 448

Personnes âgées par types de communes

2011
En %

	64-74 ans	75 ans et +	Total
Centres urbains	41	42	41
Communes urbaines périphériques	13	12	12
Bourgs ruraux	12	15	14
Communes rurales	34	31	33
Total	100	100	100

Le taux de personnes âgées vivant dans les villages se réduit pour le 4ème âge, mais pas de manière conséquente. Ceci témoigne donc de l'attachement de ces populations pour les secteurs les plus ruraux, ce qui risque de rendre la prise en charge du 4ème âge difficile et coûteuse, la densité offerte par le secteur urbain, en réduisant les temps de déplacement induits par les services rendus à domicile, atténue en effet leur coût.

// VIE EN COLLECTIVITÉ

L'INSEE, à partir du recensement, fournit des informations concernant le mode de cohabitation des habitants.

Sont distingués quatre cas :

- vivant en institution
- vivant seul
- vivant en couple ou avec les enfants
- autre cas

La rubrique autre cas porte sur les enfants d'un couple ou d'une famille monoparentale et les per-

sonnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes. Concernant les personnes âgées domine donc le dernier type de situation évoqué, il s'agit vraisemblablement de personnes vivant en « famille d'accueil ».

Par institution il faut comprendre « vivant en communauté ». Il s'agit par exemple des casernes, des foyers étudiants. Concernant les personnes âgées il s'agit principalement des établissements de moyen ou long séjour.

La Sambre-Avesnois présente des taux de personnes âgées vivant en institution un peu plus faibles qu'à l'échelle nationale.

Dans la Sambre, les taux d'habitants vivant en institution sont encore plus réduits.

Les indicateurs santé plaçant systématiquement l'arrondissement et plus encore la Sambre dans une position défavorable, **cet écart est soit dû à une plus forte volonté de rester au domicile (pour raisons culturelles ou financières) soit à une relation différente avec l'offre.**

Taux d'habitants vivant en institution

2011
En %

	60-74 ans	75 ans et +
CAMVS	0,7	6,3
Sambre-Avesnois	1,3	7,7
France métropolitaine	1,5	9,6

L'offre de logements dédiée aux personnes âgées étant réduite dans les communes rurales, il est logique d'y relever un faible taux de personnes âgées vivant en institution. Il est vraisemblable qu'une part significative des personnes vivant initialement dans ces communes, lorsqu'elles quittent leur logement, se tourne vers des structures localisées en secteur urbain ou dans les bourgs ruraux.

Les taux élevés constatés au sein de cette dernière catégorie de communes corroborent cette hypothèse, en particulier pour les personnes très âgées

Taux d'habitants vivant en institution

2011
En %

	60-74 ans	75 ans et +
Bourgs ruraux	2,4	19,1
Centres urbains	1,2	9,1
Communes urbaines périphériques	0,6	2,7
Communes rurales	1,2	2,1

// STATUT D'OCCUPATION

Toutes générations confondues

La Sambre-Avesnois est caractérisée par une offre de logements HLM plus développée qu'en moyenne en France, de ce fait les ménages occupant ce type de logements sont plus nombreux localement. Cette situation est à relier à la faiblesse des revenus, les taux de ménages locataires (cumul habitat social et hors habitat social) des deux niveaux géographiques étant proches.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement

Ensemble de la population
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Sambre-Avesnois	18	19	1	2	60	100
France entière	23	15	2	3	58	100

Cette situation résulte du volume élevé de logements sociaux localisés sur les secteurs marqués socialement : la Sambre et Fourmies.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement

Ensemble de la population
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
CAMVS	17	25	1	1	56	100
BCA	24	9	1	2	63	100
CCPM	17	9	1	2	72	100
CCSA	24	20	1	1	55	100

La population vivant en logement HLM est concentrée dans les centres urbains. Par contre, les communes rurales comportent une large majorité de propriétaires.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement

Ensemble de la population
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Centre urbains	18	31	2	1	48	100
Communes urb. périph.	17	18	1	1	64	100
Bourgs ruraux	27	19	2	2	50	100
Commune rurales	16	4	1	2	77	100

Ce regard porté sur le statut d'occupation des logements tout âge n'est pas sans intérêt vis-à-vis des personnes âgées. Beaucoup de familles conservant le même statut durant toute leur existence.

Pour les 65-79 ans

On relève bien une tendance plus forte des 65-79 ans de Sambre-Avesnois à vivre en logement HLM, par rapport aux français du même âge.

Mais il faut aussi noter que le taux de propriétaire atteint quand même 75%. Ce niveau élevé pourrait déboucher sur une forte propension de cette génération à vouloir rester le plus longtemps possible dans son domicile.

Par ailleurs, lorsque le départ sera inéluctable, une part de ces personnes dispose à d'un capital qui pourra leur permettre de choisir des structures offrant des conditions de vie avantageuses (à condition de bénéficier d'un marché du logement donnant une réelle valeur à leur bien).

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement
Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Sambre-Avesnois	9	14	1	1	75	100
France entière	11	11	1	2	76	100

Par territoires, on retrouve le taux relativement élevé de foyers vivant en logements HLM dans la Sambre et sur Fourmies.

Dans la Sambre, près du 1/5ème des personnes âgées localisées dans un logement individuel réside dans le parc HLM.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement
Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
CAMVS	9	18	1	1	72	100
BCA	12	6	1	1	80	100
CCPM	8	7	0	2	83	100
CCSA	12	16	0	2	69	100

Neuf dixième des personnes âgées résidant dans le secteur rural sont propriétaires de logements. **C'est donc là où le maintien à domicile est le plus coûteux (par manque de densité) que l'on risque de trouver la plus forte proportion de personnes soucieuses de rester à leur domicile.**

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement
Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Centre urbains	9	23	1	1	66	100
Communes urb. périph.	9	12	0	1	78	100
Bourgs ruraux	12	17	0	1	70	100
Commune rurales	8	2	0	2	88	100

Pour les 80 ans et +

On observe des changements très limités lorsqu'on passe au 4ème âge.

A l'échelle de l'arrondissement le taux de locataires HLM est identique au niveau relevé pour la tranche d'âge moins âgée. La proportion de propriétaires diminue de manière anecdotique.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement Population âgée de 80 ans ou +

En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Sambre-Avesnois	10	14	0	2	74	100
France entière	13	11	1	3	73	100

Par Intercommunalités, les changements intervenant au-delà de 79 ans sont également peu significatifs.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement Population âgée de 80 ans ou +

En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
CAMVS	9	17	1	2	72	100
3CA	13	7	0	3	77	100
CCPM	8	8	1	3	80	100
CCSA	14	15	0	2	68	100

Dans les centres urbains, le taux de ménages propriétaires de son logement est plus élevé pour le 4ème âge que pour le 3ème âge, alors que ce taux est en réduction pour les trois autres types de communes.

Répartition des résidences principales suivant le statut d'occupation du logement Population âgée de 80 ans ou +

En %
2011

	Locat. hors HLM	Locat. HLM	Locat. meublé ou hôtel	Logé gratuit.	Propriétaire	Total
Centre urbains	10	19	0	2	69	100
Communes urb. périph.	7	19	0	2	73	100
Bourgs ruraux	13	18	1	2	66	100
Commune rurales	10	2	1	3	84	100

// TAILLE DES LOGEMENTS

Toutes générations confondues

Historiquement, la Sambre se singularise par des familles de grande taille, des ménages présentant la même caractéristique et une sur-représentation du logement individuel.

Il n'est donc pas étonnant de relever, pour l'ensemble de la population, une part importante de logements de grandes tailles.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Ensemble de la population

En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Sambre-Avesnois	8	13	25	53	100
France entière	18	21	26	35	100

Ce constat est accentué pour le Pays de Mormal.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Ensemble de la population

En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
CAMVS	9	14	27	51	100
3CA	9	13	23	56	100
CCPM	6	12	23	58	100
CCSA	10	16	26	49	100

Ce sont les communes rurales qui affichent le taux de logements de grande taille le plus élevé.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Ensemble de la population

En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Centres urbains	11	16	27	46	100
Communes urb périph	6	12	26	55	100
Bourgs ruraux	13	15	27	45	100
Communes rurales	4	11	22	63	100

Pour les 65-79 ans

Malgré la corrélation entre le vieillissement et la réduction de la taille des ménages, même pour les personnes âgées la Sambre-Avesnois continue à présenter une part élevée de logements de grande taille.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Sambre-Avesnois	7	14	29	50	100
France entière	11	21	29	38	100

La CCSA se distingue des trois autres Intercommunalités de l'arrondissement par un taux de logements de 5 pièces et plus proche de la moyenne française.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
CAMVS	7	13	30	49	100
3CA	8	13	25	53	100
CCPM	8	14	26	52	100
CCSA	7	20	31	42	100

Le taux de foyers de 65 à 79 ans disposant d'un logement de grande taille reste élevé quelque soit le type de commune, mais on peut néanmoins noter à nouveau la position particulière des communes rurales, les personnes âgées habitant dans un grand logement y sont très largement majoritaires.

Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces

Population âgée de 65 à 79 ans
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Centres urbains	8	15	32	45	100
Communes urb. périph.	6	13	30	50	100
Bourgs ruraux	12	15	27	46	100
Communes rurales	5	13	25	57	100

Pour les 80 ans et +

En passant au 4ème âge, on constate que les ménages vivant dans un logement de 5 pièces minimum, deviennent minoritaires. Mais le poids des grands logement dans le paysage local continue à se manifester, le taux reste beaucoup plus élevé qu'en moyenne en France.

**Répartition des résidences principales
suivant le nombre de pièces**
Population âgée de 80 ans ou +
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Sambre-Avesnois	10	18	28	44	100
France entière	15	26	29	30	100

Pour cette tranche d'âge, c'est la Sambre qui affiche le taux de ménages installés dans un grand logement le plus élevé. Ceci résulte du fait que si la réduction du taux est significative en passant du 3ème au 4ème âge pour les autres territoires, dans la Sambre la situation évolue peu.

**Répartition des résidences principales
suivant le nombre de pièces**
Population âgée de 80 ans ou +
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
CAMVS	10	16	28	46	100
3CA	11	19	27	43	100
CCPM	10	21	26	43	100
CCSA	15	20	28	37	100

Les personnes de 80 ans et + vivant dans un logement de grande taille deviennent minoritaires pour chaque type de commune, mais les taux restent relativement élevés, en particulier dans les communes rurales.

**Répartition des résidences principales
suivant le nombre de pièces**
Population âgée de 80 ans ou +
En %
2011

	1 ou 2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Total
Centres urbains	11	16	30	43	100
Communes urb. périph.	12	17	27	45	100
Bourgs ruraux	16	17	29	39	100
Communes rurales	7	20	25	47	100

Les taux élevés de ménages vivant dans des logements de grande taille, y compris pour les personnes âgées et très âgées, laissent supposer l'existence de très nombreux cas de sous-peuplement. Cette situation ouvre la porte à des démarches de cohabitations intergénérationnelles. Reste à savoir quelle peut être la proportion de logements se prêtant réellement à ce type de démarches.



LES PERSONNES ÂGÉES FACE AU LOGEMENT : LES DÉTERMINANTS

// LES PERSONNES ÂGÉES ET L'ISOLEMENT

L'INSEE, à partir du recensement, fournit des informations concernant le mode de cohabitation des habitants.

Sont distingués quatre cas :

- **vivant en institution**
- **vivant seul**
- **vivant en couple ou avec les enfants**
- **autre cas**

La rubrique autre cas porte sur les enfants d'un couple ou d'une famille monoparentale et les personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes. Concernant les personnes âgées domine donc le dernier type de situation évoqué et recouvre le cas de personnes vivant en « famille d'accueil ».

Les individus isolés sont les plus fortement susceptibles d'intégrer une structure d'accueil de personnes âgées.

La Sambre-Avesnois affiche un taux de personnes âgées vivant seules légèrement inférieur à la moyenne française. Mais pour les personnes très âgées, l'arrondissement et plus encore la Sambre affichent une part élevée de personnes isolées.

Taux de personnes vivant seules

2011
En %

	60-74 ans	75 ans et +
CAMVS	22,5	43,0
Sambre-Avesnois	21,0	42,4
France métropolitaine	22,4	38,7

Les quatre types de communes présentent un taux de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seul, supérieur à la norme nationale.

Taux de personnes vivant seules

2011
En %

	60-74 ans	75 ans et +
Communes urbaines périphériques	19,0	44,4
Centres urbains	24,9	42,5
Bourgs ruraux	24,2	42,4
Communes rurales	16,3	41,6

A partir de 75 ans, le risque de devoir quitter son logement pour intégrer une structure d'accueil destinée aux personnes âgées va grandissant. Il est donc utile d'examiner l'importance de la population de plus de 75 ans vivant seule restée à son domicile.

On relève 8 000 personnes à l'échelle de l'arrondissement, dont 3 200 dans la Sambre.

Personnes vivant seules
75 ans et +
2011
En nombres

CAMVS	3 204
Sambre-Avesnois	8 019
Centres urbains	3 359
Communes rurales	2 384
Bourgs ruraux	1 200
Communes urbaines périphériques	1 077

// LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES

Toutes générations confondues une population extrêmement pauvre

Tous âges confondus, la population de l'arrondissement et plus encore celle de la Sambre, présente un faible niveau de revenu.

La médiane sépare une population en deux groupes de taille identique. Appliquée aux revenus fiscaux des ménages, elle fait apparaître pour l'arrondissement un écart de 18% par rapport à la norme française. Si on se concentre sur les revenus des foyers classés dans le premier décile (les 10% de ménages les plus pauvres) le différentiel est accentué (39%).

Pour le 9ème décile (les 10% les plus riches) la Sambre-Avesnois apparaît également fort éloignée du niveau national (- 17%).

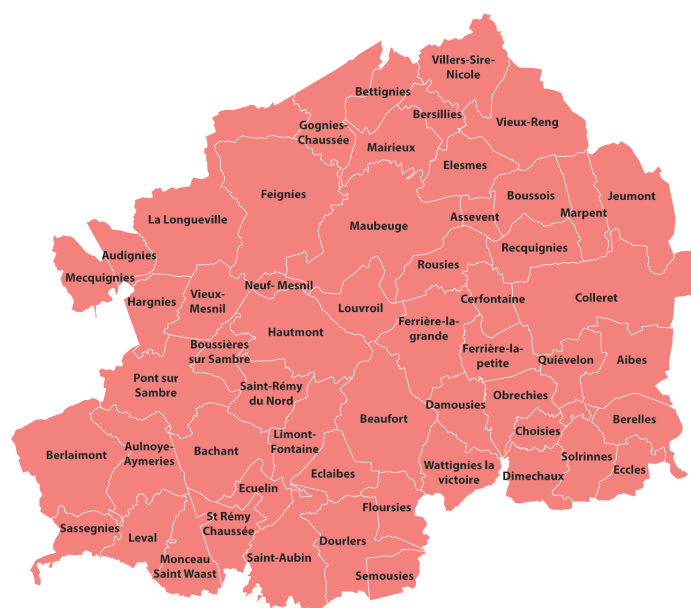
L'écart-type mesure la dispersion d'une population. Il montre une homogénéité beaucoup plus élevée localement.

Tout concourt donc à la faiblesse des revenus de la population de l'arrondissement : des pauvres très pauvres, des riches moins riches qu'ailleurs et en nombre réduit.

Revenus fiscaux des ménages Ensemble des ménages 2011 En euros

	Médiane	1er décile	9ème décile	Ecart-type
Aire urbaine de Maubeuge	23 034	5 485	52 858	28 057
Sambre-Avesnois	23 812	6 092	55 061	28 224
France métropolitaine	28 915	9 961	66 684	46 594
Ecart Sambre-Avesnois/France en %	18	39	17	

Aire urbaine de Maubeuge



Des personnes âgées aux revenus extrêmement faibles

Les constats portant sur l'ensemble de la population concernent également la population âgée de 60 à 74 ans, mais on peut toutefois relever que pour le premier décile (les foyers les plus pauvres), l'écart par rapport au niveau national est nettement moins élevé que pour l'ensemble de la population.

Revenus fiscaux des ménages Référénts de 60 à 74 ans

2011
En euros

	Médiane	1er décile	9ème décile	Ecart-type
Aire urbaine de Maubeuge	23 526	10 165	51 395	36 326
Sambre-Avesnois	24 119	10 501	53 309	32 601
France métropolitaine	29 474	12 041	66 290	52 648
Ecart Sambre-Avesnois/France en %	22	15	24	

Pour les plus âgés, les écarts par rapport à la France se réduisent considérablement, néanmoins il faut avant tout relever la faiblesse de ces revenus.

Revenus fiscaux des ménages Référénts de 75 ans ou plus

2011
En euros

	Médiane	1er décile	9ème décile	Ecart-type
Aire urbaine de Maubeuge	18 761	10 484	38 941	13 899
Sambre-Avesnois	18 389	10 316	38 161	14 804
France métropolitaine	21 416	10 721	48 531	31 854
Ecart Sambre-Avesnois/France en %	14	4	21	

Il faut aussi rappeler le volume élevé de personnes en grande difficulté. Le taux de pauvreté des personnes âgées en Sambre-Avesnois est supérieur à la moyenne française et concerne une part importante de la population.

Taux de pauvreté

11 2013
En %

	60-74 ans	75 ans ou +
Sambre-Avesnois	16,0	12,8
France Métropolitaine	10,1	10,2

Les restructurations industrielles des années 1980 et le chômage qu'elles ont généré, la faiblesse des salaires, la faible proportion de ménages bi-actifs, des taux de cadres réduits, le cumul de ces éléments ne pouvait déboucher que sur des bas revenus à l'âge de la retraite.

La proportion de personnes âgées susceptibles de se tourner vers des offres de logements et de services coûteuses est donc relativement limitée.

Nous avons rappelé précédemment la faiblesse des revenus pour l'ensemble de la population. Les possibilités de solidarité intergénérationnelle sont donc limitées.



Les générations suivantes ne seront pas mieux loties

Les revenus actuels des populations qui constitueront demain le 3ème âge et le 4ème âge sont relativement faibles.

Il faut en particulier relever la situation des familles les plus pauvres, extrêmement éloignées de la norme française, ce constat faisant écho à la sur-représentation des populations locales vivant sous le seuil de pauvreté.

Revenus fiscaux des ménages
Référénts de 40 à 49 ans
2011
En euros

	Médiane	1er décile	9ème décile	Ecart-type
Aire urbaine de Maubeuge	25 649	1 654	57 425	27 798
Sambre-Avesnois	27 566	2 996	60 736	30 637
France métropolitaine	34 243	9 548	75 330	50 527
Ecart Sambre-Avesnois/ France en %	19	69	19	

Revenus fiscaux des ménages
Référénts de 50 à 59 ans
2011
En euros

	Médiane	1er décile	9ème décile	Ecart-type
Aire urbaine de Maubeuge	28 418	4 376	64 824	32 543
Sambre-Avesnois	29 308	5 478	67 544	33 992
France métropolitaine	35 752	9 860	81 710	59 351
Ecart Sambre-Avesnois/ France en %	18	44	17	

Sur d'autres territoires, la problématique logement des personnes âgées peut se limiter à laisser émerger une offre de logements-foyers et de résidences services qui pourrait se constituer suivant les principes fondamentaux de l'économie de marché (une demande se développe pour raisons démographiques, l'offre se constitue).

S'ajoute localement la nécessité de se préparer à répondre au défi posé par la frange de population aujourd'hui en grande difficulté.

Cette population sera d'autant plus imposante que même si un foyer finit par voir sa situation s'améliorer grâce à un parcours d'insertion professionnelle couronné de succès, il subira à l'âge de la retraite l'impact de la période de chômage vécue plus ou moins longtemps.

A moyen terme, ne peut-on s'interroger sur la faiblesse de l'offre de béguinages et à plus long sur la nécessité d'inventer un nouveau mode de traitement de cette question ?

Taux de pauvreté
11 2013
En %

	40-49 ans	50-59 ans
Sambre-Avesnois	28,5	21,6
France Métropolitaine	16,3	13,4

En cas de perte d'autonomie, les personnes âgées peuvent bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Cette aide financière est attribuée par les Départements.

Elle est destinée à couvrir en partie les dépenses de toute nature d'une personne âgée ayant besoin d'aide pour accomplir des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

L'APA peut être attribuée à une personne âgée vivant à son domicile, chez un accueillant familial, ou dans un foyer logement pour personnes valides, ainsi qu'aux personnes âgées vivant en établissement.

L'évaluation du degré de perte d'autonomie ou de dépendance physique ou psychique d'une personne âgée repose sur la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources).

Elle comprend 17 variables se rapportant au comportement, à la communication, à l'orientation dans l'espace et dans le temps, à la réalisation de la toilette et de l'habillement, à l'alimentation, aux transferts et aux déplacements à l'intérieur.

En établissement, l'évaluation est réalisée par le médecin coordonnateur.

Pour les personnes âgées vivant à leur domicile, elle est effectuée par le Département.

Les personnes âgées sont positionnées dans un Groupe Iso-Ressources (GIR) :

- GIR 1 : personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées ou qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants
- GIR 2 :
 - personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante
 - personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités à se déplacer
- GIR 3 : personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidées pour leur autonomie corporelle
- GIR 4 : personnes âgées n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement, elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillement
- GIR 5 : personnes âgées ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
- GIR 6 : personnes âgées n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes essentiels de la vie

Les personnes classées en GIR 1 2 3 et 4 peuvent prétendre à l'APA.

Le montant de l'aide varie également en fonction du classement résultant de l'application de cette grille.

Les données transmises par le Département portent uniquement sur les bénéficiaires de l'APA vivant hors établissement.

A l'échelle départementale cela représente 60% des bénéficiaires de l'allocation.

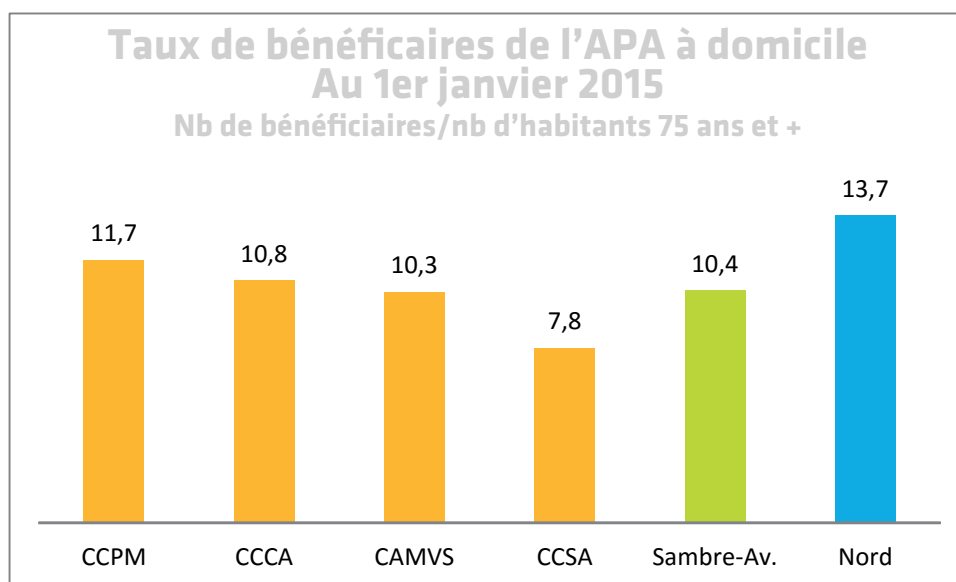
Le taux de bénéficiaires de l'APA vivant à leur domicile est plus faible en Sambre-Avesnois qu'en moyenne dans le nord.

Face à cette situation on peut formuler deux hypothèses :

- la propension des bénéficiaires de l'APA à se tourner vers des établissements dédiés aux personnes âgées est plus élevée localement
- des personnes éligibles à l'APA ne font pas valoir leur droit et cette situation pourrait être plus fréquente localement

On peut également relever des disparités importantes au niveau infra-arrondissement.

D'abord par Intercommunalités. Les quatre territoires composant l'arrondissement présentent un taux de bénéficiaires de l'APA inférieur à la norme départementale, mais le sud se démarque néanmoins par un taux extrêmement faible (deux fois inférieur à celui du nord).



Même en se limitant aux communes de taille significative (plus de 200 habitants de 75 ans et +) les disparités par communes sont encore plus marquées.

Le sud de l'arrondissement l'illustre bien : Anor est la commune affichant le taux de bénéficiaires de l'APA vivant à domicile le plus élevé (avec un taux supérieur à celui du Nord), alors que Fourmies Wignehies et Trélon sont dans une position inverse.

Taux de bénéficiaires de l'APA à domicile
Communes comptant plus de 200 habitants 75 ans et +
Bénéficiaires ayant un droit ouvert au 1er janvier 2015
Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile/nombre d'habitants 75 ans et +

Anor	15,5
Bachant	14,5
Feignies	12,7
Louvroil	12,6
Bavay	12,4
Pont-sur-Sambre	12,3
Boussois	12,1
Rousies	11,2
Berlaimont	10,9
Aulnoye-Aymeries	10,8
Cousolre	10,7
Landrecies	10,5
Avesnelles	10,5
Hautmont	9,9
Le Quesnoy	9,5
Sains du Nord	9,5
Jeumont	9,4
Ferrière-la-Grande	9,3
Maubeuge	8,8
Avesnes sur Helpe	8,2
Fourmies	6,8
Wignehies	6,5
Trélon	4,9

Le taux réduit de bénéficiaires de l'APA se constate pour chaque GIR.

Taux de bénéficiaires de l'APA à domicile classés par GIR

Au 1er janvier 2015

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile classés GIR x/nombre d'habitants 75 ans et +

	Tx GIR 1 et 2	Tx GIR 3	Tx GIR 4
CAMVS	2,1	2,5	5,8
CCCA	2,2	2,4	6,2
CCPM	2,1	3,1	6,5
CCSA	1,4	2,3	4,1
Sambre-Av.	2,0	2,6	5,8
Nord	2,5	3,1	8,1



// LE MAINTIEN À DOMICILE EST PRIVILÉGIÉ

Le 4ème âge est appelé à se développer considérablement en France. Le nombre de places en maison de retraite est déjà faible par rapport à la population de plus de 80 ans. Sauf investissement massif, le déséquilibre devrait donc s'accroître.

En parallèle, lorsqu'il est demandé aux français s'ils envisagent, lorsqu'ils seront très âgés, de se tourner vers cette offre, ils manifestent massivement un rejet.

Le maintien à domicile s'impose donc dans les esprits des particuliers et des responsables politiques.

Face à cela n'apparaît aucune solution miracle, mais différentes réponses commencent à émerger.

Elles ne constituent pas des scénarios s'opposant les uns aux autres, mais pourraient au contraire se mélanger les unes aux autres et créer un nouveau paysage, plus riche, offrant un choix élargi aux personnes âgées.

// LES GÉRONTOLOGIES

Les gérontotechnologies sont des dispositifs favorisant le maintien à domicile des personnes âgées sans devoir assurer une présence humaine trop large (et donc trop coûteuse).

Elles visent également à améliorer le quotidien des personnes âgées en leur fournissant des réponses à des problèmes concrets qui nuisent à leur bien être physique et psychologique.

Ce domaine fait l'objet de recherche depuis de nombreuses années.

Certains travaux ont donc débouché sur des prototypes et des expérimentations.

On relève également des produits largement commercialisés.

Il est possible de distinguer deux types de dispositifs : les éléments directement connectés à des considérations médicales et ceux qui relèvent davantage de la mise en sécurité des personnes.

En matière de **médecine** il est possible d'illustrer le propos en évoquant les «textiles intelligents». Adidas, par exemple, a conçu un tee-shirt qui mesure le rythme cardiaque.

Ont également été conçus des textiles permettant la diffusion de médicaments, activant des stimulations électriques, magnétiques ou thermiques.

Existent également des textiles servant à atténuer des douleurs.

D'autres permettent de mesurer la perte de poids.

L'offre ne se limite pas aux possibilités offertes par l'industrie textile.

Sont proposés depuis plusieurs années des piluliers électroniques.

Ces dispositifs visent à éviter qu'une personne ne suive pas son traitement en regroupant les médicaments dans un carrousel. Une sonnerie interpelle le patient. Si celui-ci ne réagit pas l'opération sera renouvelée. Certains piluliers peuvent être connectés et envoyer des signaux à une infirmière ou une autre personne si le médicament n'a pas été pris. Suivant le nombre de médicaments à prendre, le carrousel peut contenir les comprimés à

prendre pour un jour, une semaine ou un mois.

Les avancées en matière de **sécurisation** sont également significatives.

De manière à réduire le risque d'accidents lorsque les personnes âgées sont amenées à se lever la nuit, deux types de systèmes sont disponibles.

Une entreprise commercialise un système d'éclairage déclenché à l'aide de capteurs infrarouges placés sur les murs, qui accompagne le déplacement d'une personne (expérimenté il y a plusieurs années dans la Creuse, il avait permis de réduire de 30 % le nombre de chutes).

Autre possibilité : le détecteur de mouvements sert à l'éclairage d'une pièce, la lumière apparaît dès qu'une personne commence à effectuer un mouvement pour sortir de son lit.

La télé-assistante n'est plus limitée au pendentif permettant de signaler un problème. L'alerte peut désormais être donnée sans intervention de la personne. Des capteurs de quelques centimètres peuvent être placés sur un individu pour repérer les chutes brutales, l'arrêt d'activité. Ils sont connectés à un centre de téléassistance.



Les éléments présentés ci-dessus sont des exemples illustrant l'offre actuelle, bien d'autres possibilités sont appelées à émerger.

Ont été conçus des «capteurs de soif», mesurant le degré d'hydratation du corps ils peuvent émettre un signal pour inciter la personne âgée à boire.

Pourraient également être installés des visio-phones reliant les personnes âgées à un centre de télé-assistance.

Des travaux portent sur des capteurs prenant la forme de bracelets électroniques ou introduits dans les vêtements. Ils analyseront les paramètres vitaux des personnes âgées (taux d'oxygénation du sang, pression sanguine, rythme cardiaque) et les transmettront à leur centre de soins.

S'ajoutent des recherches débordant largement du champ des gérontotechnologies mais qui peuvent fortement concerner les personnes âgées. On peut en particulier relever la robotique, avec des machines qui seront capables d'effectuer des tâches complexes grâce à l'auto-apprentissage.

Le danger réside dans le fait que la technologie, tout en permettant le maintien à domicile en limitant le coûteux accompagnement humain aujourd'hui nécessaire, peut aussi générer de l'isolement. **Les gérontotechnologies réduisent la dépendance des personnes âgées vis-à-vis d'autrui, mais le risque de déshumanisation invite en même temps à considérer qu'il ne doit s'agir que d'un complément à l'accompagnement humain.**

De plus, les dispositifs de télésurveillance présentent un caractère intrusif qui peut aussi être vu comme une remise en cause du droit à la vie privée. **Cette technologie vise à favoriser le bien être de la personne âgée mais le besoin d'intimité inhérent à l'être humain ne pourrait être nié sans porter atteinte à ce bien être.** Il semble d'ailleurs que souvent ce soient les proches de la personne âgée et non celle-ci qui soient attirés par cette offre.



// LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Il est courant de voir des personnes âgées vivre dans un logement désormais trop grand pour elles.

En parallèle des jeunes, en particulier des étudiants ou des demandeurs d'emploi, ont besoin d'un logement et ne peuvent y consacrer des moyens financiers conséquents. D'où l'idée de l'accueil par des membres du 3ème ou 4ème âge de personnes plus jeunes.

C'est dans ce but que s'est créée en 2004, **l'association parisienne Le Pari Solidaire**. Elle affiche la mise en place de 2 300 cohabitations depuis sa création.

Elle s'adresse d'une part à des personnes âgées disposant d'une chambre non utilisée, d'autre part à des étudiants, des jeunes actifs ou des demandeurs d'emploi de moins de 30 ans. L'association propose donc à ces derniers un logement en contrepartie de la réalisation de petites tâches, d'une présence qualifiée de veille passive et, éventuellement, du paiement d'un loyer.

Il est précisé que le jeune n'a pas vocation à se substituer à la famille ou au personnel médical, il n'effectue aucun soin (ce n'est pas un «garde malade»).

L'association insiste sur la dimension relationnelle de son action, en préambule à la présentation de sa charte (qui définit les rôles et les engagements de chacun) elle signale que : «par son action Le Pari Solidaire souhaite participer au développement des relations intergénérationnelles en favorisant le dialogue et la solidarité entre toutes les tranches d'âge dans un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle».

L'association rend visite aux seniors pour examiner le logement et le niveau de dépendance de la personne âgée.

Les jeunes sont sélectionnés via un dossier de candidature, un entretien téléphonique puis en face à face.

Les personnes âgées effectuent un choix entre deux formules : un logement contre une présence six soirs sur sept ou une chambre avec en contrepartie une indemnité d'occupation.



En 2005, le Pari Solidaire a généré **le réseau national CoSI (réseau de Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle)** apportant ainsi son expertise et son expérience à d'autres territoires.

Actuellement le réseau est constitué de 27 associations, l'une d'entre elles étant implantée à Douai.

Depuis 2010, **l'association lilloise Générations et culture** donne également un caractère tangible au logement intergénérationnel au travers du dispositif «Un toit à partager.»

Elle favorise la passation de contrats de location entre, d'une part des personnes âgées isolées disposant dans leur logement d'une capacité d'accueil, d'autre part des personnes de moins de 30 ans en quête d'un logement.

Plus précisément, il s'agit de contrats d'occupation à titre précaire, ce qui amène le jeune accueilli à rendre de petits services à la personne âgée (par exemple faire des courses pour celle-ci, l'accompagner dans une sortie).

Les membres de l'association inspectent le logement proposé, recueillent les attentes des seniors et examinent la motivation des jeunes.

Ils favorisent ensuite une rencontre entre les deux parties et assurent un suivi.

Depuis que l'association mène cette action sur l'agglomération lilloise, elle y a favorisé la signature de 250 conventions (dont 60 en 2014).

L'an dernier la structure a élargi son périmètre d'intervention à deux zones : une partie de l'ex bassin minier (Lens-Béthune : 16 conventions signées) et la Sambre (aucune convention).

Dans certaines agglomérations (Paris, Marseille, Lyon et Grenoble), le contact entre personnes âgées et jeunes en recherche de logement peut également s'effectuer sans intermédiaire, grâce à un **système de rencontres régulières** (à Paris les «Jeudis de la colocation»).

Il faut noter que la cohabitation intergénérationnelle n'est pas réservée aux propriétaires. En effet, la loi Molle a créé des exceptions à l'interdiction de sous location, parmi celles-ci figure le cas de figure évoqué ici (une personne de plus de 60 ans dispose d'une chambre libre utilisée pour l'accueil d'une personne de moins de 30 ans).

Outre les avantages financiers (une ressource supplémentaire pour la personne âgée, un loyer modéré pour le jeune), le gain en sécurité pour les personnes âgées, il convient bien de mettre l'accent sur les notions de liens social et intergénérationnel. Ce type d'initiatives peut donc bien répondre aux limites des gérontotechnologies.

L'existence d'associations intervenant dans ce domaine apparaît indispensable pour générer un volume significatif de conventions.

Les personnes âgées sont souvent craintives face à l'idée de cohabiter avec un jeune. Il est indispensable de rassurer, notamment en créant une relation de confiance avec les représentants de l'association.

// LA COLOCATION ENTRE SENIORS

Après avoir été initiée en Allemagne et au Bénélux, la colocation entre seniors commence à faire son apparition en France.

Le principe est simple : plusieurs personnes âgées se regroupent dans un même logement et, au minimum, partagent le loyer. Certains vont plus loin se rapprochant des modes de vie communautaires.

Certains espaces sont affectés à l'un ou l'autre colocataire, s'ajoutent les parties communes.

La formule attire des personnes souhaitant éviter les maisons de retraite et soucieuses d'échapper à l'isolement tout en réduisant leur loyer.

Elle intéresse à la fois des personnes seules et des couples, des retraités de longue date ou des personnes qui se tournent vers cette formule dès leur changement de statut.

En France les démarches de ce type restent, quantitativement très limitées.

Outre des initiatives isolées, il faut relever l'existence de l'association Cocon 3S, créée par une psycho-sociologue suite à la canicule en 2003.

Le nom de l'association explicite bien son objet et ses principes :

- Cocon signifie colocation, cohabitation, coopération, convivialité
- 3S correspond à solidarité, senior, solo

Regroupement de personnes isolées aux revenus modestes, les cocons accueillent des personnes d'autant plus susceptibles de cohabiter harmonieusement qu'un questionnaire relatif à leur mode de vie (alimentation, loisirs, horaires, valeurs) doit permettre d'éviter les incompatibilités.

Les résidents partagent également les tâches quotidiennes (courses, préparation des repas, ménage).

Vivre avec ses pairs peut être attirant mais la nécessité de quitter son domicile peut dissuader nombre de personnes âgées de s'engager dans une telle voie.

Là encore, le croisement des gérontotechnologies et les avantages en termes de vie sociale peuvent donner un avenir à cette solution, surtout chez les personnes concernées par la paupérisation.



// LES COOPÉRATIVES D'HABITANTS (OU D'HABITATION)

Une coopérative d'habitation est un organisme sans but lucratif destiné à fournir à ses membres des logements au meilleur prix.

Son capital est constitué de parts sociales.

Il s'agit de **structures mixant la propriété et la location traditionnelle car les coopérateurs sont également locataires.**

Ils sont tous membres de l'assemblée générale et éventuellement du conseil d'administration.

La participation à la coopérative repose sur la cooptation.

La manière dont la vie collective est organisée varie suivant les coopératives.

En principe, sont associées aux projets de coopératives d'habitation des préoccupations écologiques (sobriété énergétique).

On relève l'existence de coopératives de ce type en Suisse, au Canada, en Allemagne et en France.

Ce type de structure n'est donc pas spécialement dédié aux personnes âgées mais peut constituer une réponse aux aspirations de celles-ci, en étant tourné exclusivement vers ce public ou au contraire en cherchant la mixité générationnelle.

En France a été créée en 2005 l'association Habicoop, dans le but de promouvoir ce type d'habitat.

Elle s'est donnée pour objet d'aider à la création et au développement de projets immobiliers collectifs à vocation de logement, appelés coopératives d'habitants favorisant le logement social et l'accession à la propriété collective de familles à faible revenu et de personnes en difficulté ainsi que la promotion de modes d'accession à la propriété coopérative de tout public, en mixité sociale .

Outre l'opposition à l'isolement, ce type d'initiative vise donc à permettre à des populations aux revenus limités d'accéder à un logement de qualité.



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA SAMBRE

19, rue de Fleurus BP 30273 - 59607 Maubeuge Cedex

Tél : 03.27.53.01.23

Mail : adus@adus.fr - www.adus.fr

